

MINISTERE AUPRES DU PREMIER
MINISTRE CHARGE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

LOI DE FINANCES PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNE 2017

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET
ECONOMIQUE PLURIANNUELLE 2017 – 2019
(D P B E P)**

**LOI DE FINANCES PORTANT BUDGET
DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2017**

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET
ECONOMIQUE PLURIANNUELLE 2017 – 2019
(D P B E P)**

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES	5
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
INTRODUCTION	8
I- EVOLUTION MACROECONOMIQUE 2013-2019	9
I.1. Evolution macroéconomique internationale et nationale 2013-2015	9
I.1.1 Environnement économique international	9
I.1.2 Environnement économique national récente 2013-2015.....	10
I.2. Perspectives économiques 2016 et projections 2017-2019.....	13
I.2.1 Perspectives économiques 2016	14
I.2.2 Perspectives économiques pour la période 2017-2019	16
II- EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2013-2019	25
II.1. Evolution des finances publiques 2013-2016.....	25
II.1.1 Politiques en matière de finances publiques 2013-2016	25
II.1.2 Opérations financières de l'Etat 2013-2016	27
II.2. Perspectives d'évolution des finances publiques 2017-2019.....	30
II.2.1 Politiques des finances publiques 2017-2019.....	30
II.2.2 Opérations financières de l'Etat 2017-2019	32
II.3. Gestion de la dette publique sur la période 2013-2019	36
II.3.1 Evolution de la dette publique sur la période 2013-2016	36
II.3.2 Politique de la dette publique 2017-2019	39
II.3.3 Evolution de la dette publique 2017-2019.....	40
II.4 Critères de convergence 2014-2019.....	42
II.4.1 Critères de premier rang	43
II.4.2 Critères de second rang.....	43
III. SITUATION FINANCIERE DES ORGANISMES PUBLICS.....	44
III.1. Situation financière des entreprises publiques.....	44

III.1.1 Evolution du portefeuille de l'Etat de 2011 à 2015	44
III.1.2 Evolution du capital social cumulé et quote part de l'Etat.....	45
III.1.3 Chiffre d'affaires	45
III.1.4. Résultat net.....	46
III.1.5 Les recettes non fiscales.....	46
III.1.6 Les Subventions	47
III.1.7 L'endettement.....	47
III.2 - Situation financière des Etablissements à caractère public 2013-2016.....	48
III.2.1 Evolution du budget des EPN de 2013 à 2015	48
III.2.2 Situation financière des EPN de 2013 à 2015	49
III.3 - Situation financière des collectivités territoriales 2013-2016	49
IV. PROGRAMMATION BUDGETAIRE 2017-2019	50
IV.1 Ressources budgétaires 2017-2019.....	50
IV.1.1 Projection des ressources intérieures 2017-2019	50
IV.1.2 Projection des ressources extérieures 2017-2019	53
IV.2. Dépenses budgétaires 2017-2019	55
IV.2.1 Politique de dépenses 2017-2019.....	55
IV.2.2 Analyse des projections des dépenses 2017-2019 par nature économique.....	55
IV.2.3 Analyse des projections de dépenses budgétaires 2017-2019 par fonction.....	65
V. MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES NATIONALES ET SECTORIELLES.....	67
V.1 RESULTAT STRATEGIQUE I : renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance.....	68
V.2 RESULTAT STRATEGIQUE II : l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social.....	69
V.3 RESULTAT STRATEGIQUE III : l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation.....	71
V.4 RESULTAT STRATEGIQUE IV : développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement	72
V.5 RESULTAT STRATEGIQUE V : renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.....	73
VI. RISQUES SUR LES FINANCES PUBLIQUES	74
VI.1 Risques sur la mobilisation des ressources.....	74
VI.1.1 Risques sur la mobilisation des ressources intérieures	74
IV.1.1 Les risques au niveau de la mobilisation des ressources extérieures	75

VI.2 Risques liés à l'exécution des dépenses publiques.....	75
VI.2.2 Risques liés à l'exécution de la dette publique	75
VI.2.1 Risques liés à la faible exécution des dépenses d'investissement	75
VI.2.3 Risques liés à la survenance d'évènements imprévus.....	75
CONCLUSION.....	76
LISTE DES ANNEXES.....	77

LISTE DES SIGLES

ACCT	:	Agent Comptable Central du Trésor
BRVM	:	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BT	:	Bons du Trésor
BTP	:	Bâtiment et Travaux Publics
C2D	:	Contrat de Désendettement et de Développement
CAF	:	Coût Assurance Fret
CDMT	:	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CELIOPE	:	Cellule d’Information des Opérateurs Economiques
CEPICI	:	Centre de Promotion des Investissements en Côte d’Ivoire
CME	:	Centre des Moyennes Entreprises
DGE	:	Direction des Grandes Entreprises
DPBEP	:	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
DPPD	:	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
ENVM	:	Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages
FEC	:	Facilité Elargie de Crédit
MPMBPE	:	Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l’Etat
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PPPBSE	:	Prospective Planification Programmation Budgétisation et Suivi Evaluation
P N G	:	Position Nette du Gouvernement
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PND	:	Plan National de Développement
PNIA	:	Programme National d’Investissement Agricole
SDMT	:	Stratégie de la Dette à Moyen terme
SYDAM	:	Système de Dédouanement Automatisé des Marchandises
TEC	:	Tarif Extérieur Commun
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africain

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Variation en volume des secteurs du PIB de 2013-2019.....	19
Tableau 2 : Principaux agrégats macroéconomiques de 2013-2019	20
Tableau 3: Balance des paiements 2013-2019	22
Tableau 4: Situation monétaire 2013-2019	24
Tableau 5 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2013-2016	27
Tableau 6 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2017-2019	33
Tableau 7 : Evolution du stock de la dette publique de 2013 à 2016.....	38
Tableau 8 : Montant indicatif à mobiliser de 2017 à 2019.....	40
Tableau 9 : Evolution de l'encours de la dette publique de 2017 à 2019 (basée sur la SDMT2016-2020).....	40
Tableau 10 : Evolution du service de la dette publique de 2017 à 2019 (Provisoires)	41
Tableau 11 : Situation des critères de convergence 2013-2019	42
Tableau 12: Evolution du portefeuille de l'Etat de 2011 à 2015.....	44
Tableau 13 : Résultat net par secteur d'activités	46
Tableau 14 : Subventions de l'Etat aux entreprises publiques 2013-2015	47
Tableau 15 : Répartition des EPN par catégorie	48
Tableau 16 : Prévision de ressources intérieures budgétaires 2016-2019.....	53
Tableau 17 : Prévision de ressources extérieures budgétaires 2016-2019	54
Tableau 18 :Projection des dépenses budgétaires de l'Etat 2016-2019	56
Tableau 19: Evolution des subventions et transferts 2016-2019.....	61
Tableau 20: Evolution des dépenses d'investissement 2016-2019	63
Tableau 21: Récapitulatif des dépenses par fonction de 2016-2019	65
Tableau 22: Récapitulatif par axe des allocations des dépenses	67

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition de la masse salariale 2017-2019 par grandes fonctions.....	58
Graphique 2: Répartition des dépenses d'investissement par fonction.....	64
Graphique 3: Répartition des dépenses hors dette par fonction de 2016-2018	66

INTRODUCTION

Le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) s'inscrit dans la dynamique globale d'amélioration de l'information budgétaire et comptable du Parlement, conformément à la loi organique n° 2014-336 du 05 juin 2014 relative aux lois de finances, qui transpose, dans le droit interne ivoirien, la directive n°06/2009/CM/UEMOA, portant sur le même objet. Cette loi présente en son article 53 le contenu et les objectifs visés par l'élaboration de ce document.

C'est donc conformément à ces dispositions que le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) 2017-2019 est élaboré en s'appuyant sur des hypothèses économiques précises et justifiées en cohérence avec les objectifs du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 qui visent entre autres, à maintenir la stabilité du cadre macroéconomique, réaliser la diversification et la transformation structurelle de l'économie et assurer une meilleure répartition des fruits de la croissance.

La mise en œuvre efficiente de ce plan devrait induire une croissance soutenue et faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, conformément à la vision du Chef de l'Etat.

Le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) 2017-2019 qui apparaît comme un instrument de mise en œuvre de cet ambitieux Plan de Développement présente les perspectives macroéconomiques ainsi que les projections de recettes et de dépenses nécessaires à la réalisation des différentes actions tout en assurant un équilibre budgétaire conformément au pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA.

Ainsi, le DPBEP 2017-2019 fait ressortir l'évolution économique et financière sur la période 2013-2015, marquée par les incertitudes liées à l'environnement international, et la ferme détermination du Gouvernement de maintenir durablement la Côte d'Ivoire sur le sentier de la croissance avec un taux de croissance annuel moyen de 9%.

Il présente également les perspectives économiques et financières ainsi que les projections budgétaires sur la période 2017-2019 qui traduisent la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre de manière efficiente les axes stratégiques contenus dans le PND 2016-2020, ainsi que les risques qui pourraient compromettre les réalisations des objectifs budgétaires et donc entraver l'atteinte des objectifs du Gouvernement.

I- EVOLUTION MACROECONOMIQUE 2013-2019

I.1. EVOLUTION MACROECONOMIQUE INTERNATIONALE ET NATIONALE 2013-2015

I.1.1 Environnement économique international

La conjoncture internationale est marquée ces dernières années par des changements significatifs, de nature économique, politique, humanitaire et sécuritaire.

En 2013, la croissance de l'économie mondiale s'est établie à 3,3% contre 3,5% en 2012, en raison notamment de la récession en Europe.

Au cours de **l'année 2014**, l'économie mondiale a enregistré une croissance de 3,4%, en dépit des difficultés dues à la faible et instable croissance de la zone euro, la chute des prix du pétrole et l'intensification des tensions géopolitiques. Cette croissance est portée par l'évolution de l'activité économique dans les pays en développement et dans les pays émergents avec la Chine (7,3%) et l'Inde (7,6%).

L'activité économique en **2015** a connu une décélération avec un taux croissance de 3,1% contre 3,4% en 2014. Cette évolution est liée à un maintien de l'activité économique dans les pays avancés (1,9% en 2014 et 2015) et à un ralentissement des activités dans les pays émergents et en développement (4,0% contre 4,6% en 2014).

Ce ralentissement est dû à trois transitions importantes que sont (i) le ralentissement progressif de l'activité économique en Chine (6,9% contre 7,3% en 2014) et son rééquilibrage de l'investissement et de l'industrie manufacturière vers la consommation et les services, (ii) la baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base, et (iii) un durcissement progressif de la politique monétaire aux États-Unis dans le contexte d'une reprise résiliente, tandis que les banques centrales de plusieurs autres grands pays avancés continuent d'assouplir leur politique monétaire.

En Afrique subsaharienne, l'activité a connu une baisse en 2015 (3,3% contre 5,1% en 2014) en raison de la baisse des prix des produits de base.

Dans la zone UEMOA, le taux de croissance du PIB a été de 6,4% contre 6,0% en 2014, en dépit de la faiblesse des prix des produits de base et des conditions de financement difficiles. Cette évolution est soutenue par les investissements en infrastructures, la forte consommation privée et les campagnes agricoles favorables.

I.1.2 Environnement économique national récente 2013-2015

I.1.2.1 Le secteur réel 2013-2015

L'économie ivoirienne a poursuivi sa croissance en 2013 avec un taux de 9,3%. En 2014, le taux de croissance du PIB est ressorti à 8,5% lié à la poursuite des réformes structurelles et à la mise en œuvre des investissements programmés dans le Plan National de Développement (PND) 2012-2015. L'activité économique en 2015 s'est inscrite dans la poursuite et l'achèvement de la mise en œuvre du PND 2012-2015. Le taux de croissance du PIB en est ressorti à 9,2%. Ces résultats économiques sont dus également aux efforts des autorités ivoiriennes en matière de bonne gouvernance et de politique économique.

Du côté de l'offre, le **secteur primaire** a enregistré un taux de croissance de 2,7% en 2015 contre 11,6% en 2014 et 3,8% en 2013, résultant de l'effet conjugué de la hausse de l'agriculture d'exportation (+8,2% contre +2,8% en 2014) et de la baisse de l'agriculture vivrière (-0,9% en 2015 contre 18,7% en 2014). L'agriculture vivrière a continué à profiter de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), mais les réalisations en 2015 ont subi l'effet négatif de la faible pluviosité. Quant à l'agriculture d'exportation, elle a bénéficié d'un meilleur traitement phytosanitaire des plantations et du verger, d'une amélioration des routes de desserte et des prix incitatifs garantis.

Le **secteur secondaire** a évolué de 13,2% en 2015, tiré par la bonne performance de toutes ses composantes notamment l'extraction minière (+26,3% contre -3,3% en 2014 et +14,7% en 2013), l'énergie (+23,7% contre -8,0% en 2014 et 129,3% en 2013), et les BTP (33,5% contre 15,5% en 2014 et 17,9% en 2013). L'évolution de l'industrie extractive est liée aux investissements dans les domaines de l'exploration, du développement et de l'entretien des puits et mines existants. La branche des BTP a bénéficié de l'exécution des projets d'investissements publics et privés, notamment la construction du barrage de Soubré, des ponts de Béoumi, de Bassawa, l'achèvement de l'autoroute Abidjan-Bassam, la poursuite du programme de logements sociaux, le renforcement de la voirie à Abidjan (Yopougon, Cocody, Abobo) et dans les grandes villes de l'intérieur (Bouaké, San-Pédro, Séguéla, Korhogo, etc.).

Le **secteur tertiaire** a augmenté de 10,3% en 2015 contre 10,8% en 2014 et 7,2% en 2013 en liaison avec la vigueur des secteurs primaire et secondaire. La branche transport a connu une hausse de 11,6% attribuable aux effets positifs de la réhabilitation et le renforcement des infrastructures routières, l'augmentation des échanges commerciaux avec les pays de l'hinterland et le renouvellement progressif du parc auto. L'activité commerciale a enregistré une croissance de 10,4% en 2015 contre 11,1% en 2014 et 5,1% en 2013 due à l'augmentation de la consommation et au rebond de l'activité économique. Les autres services notamment, les télécommunications, les services bancaires et financiers, l'hôtellerie et le tourisme ont également connu des progrès.

Au niveau de l'**Administration Publique**, l'activité a évolué de 7,9% en 2015 contre 8,4% en 2014 et 4,5% en 2013 imputable à la relance des recrutements, conformément à la stratégie de la masse salariale.

Les droits et taxes ont connu une évolution de 9,8% en 2015 après une hausse de 6,9% en 2014 et 2,4% en 2013, liée au raffermissement de la consommation des ménages et à la hausse du volume des produits d'exportation.

Du côté de la demande, la consommation finale a connu une augmentation de 9,5% contre 8,3% en 2014 et 4,2% en 2013 grâce à la hausse des revenus et à la création d'emplois.

Les **investissements** se sont accrus de 17,0% en 2015 contre 15,9% en 2014 et 50% en 2013, tirés par les investissements publics (21,0%) et privés (14,9%). Le taux d'investissement est ressorti à 20,1% du PIB en 2015, contre 18,7% en 2014 et 17% en 2013 et conforte le niveau des importations de biens d'équipements à 11,4% en 2015.

Les **exportations** ont progressé de 8,5% en 2015 contre 4,0% en 2014 et -7,9% en 2013 due principalement à la croissance des produits primaires et des produits manufacturiers (agro-industrie, textiles, etc.).

L'inflation a été contenue en 2015 à 1,2% grâce à la baisse des prix à la pompe des produits pétroliers et l'amélioration des circuits de distribution et des voies de desserte de produits agricoles.

I.1.2.2 Situation de la balance des paiements 2013-2015

Les comptes extérieurs ont enregistré un solde global excédentaire de 2,6 milliards de FCFA en 2013 après le déficit de 263,5 milliards en 2012.

En particulier, les transactions courantes ont accusé un déficit (-1,4% du PIB) plus élevé qu'en 2012 (-1,2% du PIB), en liaison essentiellement avec la dégradation des échanges de biens et l'accentuation du déficit des services. La détérioration de l'excédent commercial est liée à une contraction en valeur des exportations plus marquée que celle des importations.

Quant au déficit des services, il s'est creusé du fait de la consommation de diverses prestations spécialisées en matière de bâtiments et travaux publics, de location-exploitation, d'études, de conseils et d'ingénierie par les sociétés minières, pétrolières et de télécommunication en pleine expansion dans le pays. S'agissant du compte du revenu primaire, il a affiché un déficit moindre, sous l'effet de la baisse des intérêts dus sur la dette publique. Concernant les revenus secondaires, ils ont enregistré une amélioration induite par l'augmentation des aides budgétaires.

Pour ce qui est du compte de capital, son solde positif s'est tassé, à cause de l'absence de remise de dette publique en 2013.

Quant au compte financier, il a affiché un solde négatif résultant d'une part, de l'accroissement net des passifs de l'Etat relatifs aux investissements de portefeuille et aux prêts et, d'autre part, de l'augmentation des engagements des entreprises au titre des investissements directs étrangers.

A fin 2014, après un solde global positif de 2,6 milliards un an plus tôt, les paiements extérieurs se sont soldés par un excédent de 273,8 milliards de FCFA.

En particulier, les transactions courantes ont enregistré un excédent de 1,5% du PIB, contre un déficit de 1,4% du PIB en 2013, en liaison essentiellement avec la hausse de l'excédent de la balance des biens et la baisse du déficit du revenu secondaire.

La performance de la balance commerciale est liée à une évolution en valeur, des exportations plus marquée que celle des importations. Le solde déficitaire des services s'est creusé, en relation avec l'accroissement des paiements au titre du fret et une forte demande en divers services spécialisés. De même, le déficit du compte du revenu primaire s'est aggravé, du fait principalement de la hausse des paiements de revenus d'investissements, consécutifs à l'augmentation des passifs financiers des entreprises vis-à-vis de l'étranger. Quant aux revenus secondaires, leur déficit a baissé, grâce à l'accroissement des aides budgétaires.

Pour ce qui est du solde positif du compte de capital, il s'est amélioré, en liaison avec l'augmentation des dons projets.

Le compte financier a retrouvé un solde positif. Il se caractérise par une hausse des créances sur l'étranger au titre des numéraires, des dépôts et des crédits commerciaux, atténuée par un accroissement net des passifs de l'Administration Publique et des entreprises, respectivement en investissements de portefeuille et en investissements directs étrangers.

A fin 2015, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 204,3 milliards de francs CFA, après 273,8 milliards de FCFA en 2014.

Le compte courant enregistrerait un déficit de 0,5% du PIB, imputable au creusement des soldes déficitaires des services, du revenu primaire et du revenu secondaire en dépit d'une amélioration de la balance des biens.

En effet, l'excédent de la balance des biens devrait croître malgré la hausse des importations impulsée par les acquisitions de biens d'équipements et de biens intermédiaires dans le cadre de la finalisation des programmes d'investissements publics et privés du Plan National de Développement (2012-2015).

Le solde des services structurellement déficitaire devrait se creuser, en liaison avec la hausse des paiements dus aux non-résidents au titre du fret et des autres services aux entreprises, notamment dans le secteur de l'exploitation pétrolière. De même, le solde du revenu primaire devrait se dégrader, en lien avec la hausse du paiement des revenus d'investissements. Quant au solde du revenu secondaire, le déficit devrait être plus important, dû au repli des entrées de ressources liées aux aides budgétaires et à l'augmentation des transferts des migrants à destination de l'étranger.

Le compte de capital enregistrerait un solde positif moindre, sous l'effet d'un léger recul des dons projets entrants.

Le compte financier serait caractérisé par un accroissement net des passifs, en lien avec la progression des investissements directs étrangers et la hausse des investissements de portefeuille de l'Etat sur le marché financier international.

I.1.2.3 Situation monétaire 2013-2015

Sur la période, la politique monétaire menée a eu pour objectif principal d'assurer la stabilité des prix tout en soutenant l'activité économique. Elle a consisté en l'injection régulière de liquidités par appel d'offres sur le marché monétaire pour soutenir les capacités de financement de l'économie par les banques primaires.

Les avoirs extérieurs nets sont ressortis à 1 784,7 milliards de FCFA en 2014, après 1 558,5 milliards de FCFA en 2013, soit une consolidation de 226,2 milliards de FCFA. Cette évolution positive est impulsée par un important afflux de ressources en devises résultant des Euro bonds (357 milliards de FCFA) émis sur le marché international par l'Etat.

Les crédits à l'économie ont progressé de 21,7% entre les deux années, passant de 2 830,7 milliards de FCFA en 2013 à 3 446,4 milliards de FCFA en 2014, en liaison avec le regain de confiance chez les investisseurs et l'intensification de l'activité économique.

La position nette du Gouvernement s'est par contre dégradée en s'établissant à 1 490,3 milliards de FCFA en 2014 contre 1 306,6 milliards de FCFA en 2013. Cette détérioration est due à l'accroissement des concours bancaires.

En 2015, les avoirs extérieurs ont progressé de 204,3 milliards de FCFA en s'établissant à 1 989,0 milliards, en lien avec l'afflux de ressources en devises résultant de la poursuite des émissions d'Euro bonds (584,8 milliards de FCFA) sur le marché international.

Les crédits à l'économie ont atteint 4 466,6 milliards de FCFA, après 3 446,4 milliards de FCFA en 2014, en lien avec la confiance des investisseurs et la poursuite de la dynamique économique du pays.

La position nette du Gouvernement s'est repliée, en s'établissant à 1 445,0 milliards de FCFA en 2015, après 1 490,3 milliards de FCFA un an plus tôt.

I.2. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2016 ET PROJECTIONS 2017-2019

En 2016, l'activité mondiale devrait s'améliorer avec un taux de croissance de 3,0% contre 3,1% en 2015 du fait du Brexit et de la situation sécuritaire internationale. En 2017, l'activité devrait s'établir à 3,4% sur la base d'une reprise des activités économiques aussi bien dans les pays émergents et en développement (4,6%) que dans les pays avancés (1,7%).

Au niveau national, les hypothèses du secteur réel, prennent en compte les mesures prises par le Gouvernement et les orientations stratégiques contenues dans le PND 2016-2020.

Ces hypothèses concernent notamment :

- ✓ la reprise timide de l'activité économique dans les pays industrialisés, émergents et en développement ;
- ✓ la stabilisation des cours des matières premières ;

- ✓ le renforcement de la sécurité ;
- ✓ l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la compétitivité des entreprises ;
- ✓ la consolidation des revenus des producteurs agricoles et le renforcement des conditions de production ;
- ✓ la mise en œuvre des projets d'investissement du PND, en lien avec l'amélioration de la capacité d'absorption ; et
- ✓ l'assouplissement des conditions d'octroi de crédit.

I.2.1 Perspectives économiques 2016

La conjoncture internationale au premier semestre 2016 laisse entrevoir un rythme de croissance modéré de l'activité économique mondiale. Les prévisions de croissance des pays avancés restent modestes en raison des incertitudes politiques, économiques et financières nées du vote du Royaume Uni en faveur de la sortie de l'Union Européenne (Brexit) et de la détérioration de la situation sécuritaire internationale.

Au niveau national, la croissance devrait ressortir à 9,3% en 2016 en dépit des perturbations climatiques qui ont amoindri les performances du secteur primaire. Les activités des secteurs secondaire et tertiaire tireraient profit du plein effet des efforts d'amélioration du climat des affaires et de l'accélération attendue du rythme de réalisation des dépenses d'investissements.

I.2.1.1. Secteur réel en 2016

Au niveau de l'offre globale, le **secteur primaire** devrait ressortir à 2% contre 2,7% en 2015 en raison de l'effet conjugué de la baisse des cultures d'exportation et de la bonne tenue des cultures vivrières.

La reprise de l'agriculture vivrière (7,4% en 2016 contre -0,9% en 2015) est expliquée par le plan d'urgence de relance de l'agriculture vivrière mise en œuvre par le Gouvernement, un meilleur encadrement des producteurs, une meilleure pluviosité à partir du second semestre 2016. L'agriculture d'exportation se replierait de 5,4% en 2016, en lien avec la baisse des productions de café et cacao due au repos végétatif.

Le **secteur secondaire** devrait se consolider avec une croissance de 16,8% après 13,2% en 2015 en relation avec la bonne progression de l'énergie (+41%), des BTP (+31,6%), des autres industries manufacturières (+8%) et de l'extraction minière (+17,2%). L'énergie tirerait avantage de la disponibilité en gaz, de la baisse de l'utilisation de HVO et de l'optimisation dans l'utilisation des installations. La branche des BTP bénéficierait de la poursuite des projets d'investissements en infrastructures et en habitats. L'évolution du secteur des mines serait liée à l'augmentation de la production de pétrole brut et de l'or.

Le **secteur tertiaire** devrait bénéficier en 2016 de l'évolution favorable du secteur secondaire. Sa progression de 10,8% s'expliquerait par l'évolution positive de toutes ses composantes. En effet, le transport enregistrerait une augmentation de 10% suite au renforcement du parc auto, à la fluidité routière, au dynamisme des échanges extérieurs et à l'attractivité de la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, l'activité commerciale évoluerait de 10,8% sous l'effet principal du commerce intérieur.

Le **secteur non marchand** se situerait à 2,0% en 2016 contre 7,9% en 2015. Cette croissance serait le fait de l'augmentation des effectifs de la fonction publique principalement dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Les **droits et taxes** poursuivraient leur tendance à la hausse pour s'établir à 7,2% en 2016, soutenue principalement par le raffermissement de la consommation des ménages.

La **demande globale** bénéficierait de la croissance économique et des politiques d'amélioration des revenus des ménages initiées par le Gouvernement. La croissance de la demande serait confortée par la consommation finale (+8%) et les investissements (+28,6%).

L'**inflation** serait maintenue à 1,5% grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de desserte des produits agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la mise en œuvre de politiques de lutte contre la cherté de la vie.

I.2.1.2. Projection de la balance des paiements 2016

Pour l'année 2016, les projections de la balance des paiements prévoient un solde global excédentaire de 170,0 milliards de FCFA.

Le compte courant enregistrerait un déficit (-0,7% du PIB) dû à l'aggravation du solde déficitaire des revenus primaire et secondaire ainsi que de celui des services.

La balance des biens se caractériserait par une dynamique haussière des importations, en lien avec la mise en œuvre du deuxième plan national de développement (2016-2020). En effet, l'exécution de ce plan, comprenant de vastes programmes d'investissements publics et privés, devrait induire d'importants besoins en biens d'équipement, en biens intermédiaires et des approvisionnements en produits pétroliers pour soutenir la croissance économique.

Le déficit des services devrait s'aggraver, en lien avec la hausse des paiements, dus aux non-résidents, au titre des services spécialisés en matière d'études, de conseils et d'ingénierie par les sociétés minières et de la branche bâtiment et travaux publics en pleine expansion. De même, les paiements au titre du fret devraient augmenter, en lien avec la hausse des importations.

Quant au solde du revenu secondaire, il devrait se dégrader sous l'effet de l'augmentation des montants reversés aux instances sous-régionales au titre des prélèvements communautaires et de l'augmentation des transferts des migrants à destination de l'étranger.

Le compte de capital enregistrerait un solde positif moindre que celui de l'année précédente, en raison de la baisse des dons projets.

Le compte financier serait caractérisé par un accroissement net des passifs financiers, en lien avec la progression des montants d'investissements directs étrangers entrants, des investissements de portefeuille entrants et des tirages publics sur ressources extérieures.

I.2.1.3. Projection 2016 de la situation monétaire

En 2016, la situation des agrégats monétaires se caractériserait par la hausse des avoirs extérieurs nets de 170,0 milliards de FCFA, de la croissance du crédit intérieur et de la progression de la masse monétaire.

La consolidation des avoirs extérieurs nets est due à la mobilisation des ressources extérieures sur des prêts projets, des émissions d'emprunts sur le marché financier (SUKUK) ainsi que des investissements directs étrangers.

Le crédit intérieur s'élèverait à 6 747,0 milliards à fin décembre 2016, contre 5 911,6 milliards un an plus tôt, soit une progression de 14,1% portée par les crédits à l'économie.

En contrepartie de ces évolutions, la masse monétaire se consoliderait de 12,9% tirée à la fois par la circulation fiduciaire et les dépôts qui évolueraient respectivement de 7,3% et 15,0%.

I.2.2 Perspectives économiques pour la période 2017-2019

Le Gouvernement continuera de renforcer la qualité des institutions et la bonne gouvernance, de maintenir la stabilité du cadre macroéconomique, de réaliser la diversification et la transformation structurelle de l'économie et d'accélérer les réformes structurelles et sectorielles. Il s'agira également d'assurer la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de sa dette publique. Le taux de croissance annuel moyen attendu de l'exécution du PND 2016-2020 est d'environ 8,7% sur la période 2017-2019.

I.2.2.1. Projection du secteur réel 2017-2019

Le **secteur primaire** devrait croître de 6,9% en moyenne sur la période 2017–2019, tiré par l'agriculture vivrière (+9,6%) et l'agriculture d'exportation (+2,6%). Cette performance de l'agriculture vivrière est assujettie à la maîtrise de l'eau et à la fourniture de semences améliorées et d'intrants. Concernant le riz, l'installation en cours de petites unités de transformation constitue une avancée significative pour susciter la production de paddy et la transformation.

En outre, la redynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de l'agriculture d'exportation, de la pêche et l'élevage, devrait contribuer à la croissance des différentes filières. Par ailleurs, ces projections du secteur primaire tiennent compte d'un meilleur traitement phytosanitaire des plantations, d'une amélioration des routes de desserte et des prix rémunérateurs.

Le **secteur secondaire** progresserait de 9,5% en moyenne par an, soutenu par l'agroalimentaire (+7,6%), les BTP (+18,2%), les autres industries manufacturières (+8,9%), l'extraction minière (+5,2%) et l'énergie (+10,6%).

L'activité industrielle manufacturière profiterait d'une part de la mise en œuvre du code des investissements, de l'amélioration du climat des affaires et d'autre part de la dynamique des demandes intérieure et extérieure.

La croissance du secteur minier serait basée sur les investissements dans l'exploration, l'exploitation de nouveaux champs pétroliers et de gisements miniers. Ces activités s'appuieraient sur les facilités des codes minier et pétrolier.

Le secteur énergie profiterait des retombées des investissements réalisés depuis 2012 pour accroître la capacité de production, notamment avec la mise en production du barrage de Soubré en 2017.

Le **secteur tertiaire** évoluerait de 11,0% en moyenne par an sur la période 2017–2019 grâce (i) aux investissements dans le secteur des télécommunications pour la couverture nationale en fibre optique, (ii) au désenclavement des contrées reculées par la construction de routes et des ponts, (iii) aux investissements dans les différents ports et aéroports, (iv) à la mise en service de nouveaux hôtels.

Le **secteur non marchand** évoluerait sur la période en moyenne à 3,4% par an. Cette croissance serait le fait de la mise en œuvre des politiques de scolarisation obligatoire et de la couverture maladie universelle qui nécessiteraient des recrutements dans le secteur Education-Santé conformément à la stratégie de la masse salariale.

Les **droits et taxes** poursuivraient leur tendance à la hausse pour s'établir en moyenne à 6,4% par an sur la période.

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par l'affermissement des investissements de 8,4% et la consolidation de la consommation finale de 8,1% en moyenne annuelle sur la période.

Les investissements seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et immobilier. Le taux d'investissement global ressortirait en moyenne par an à 23,2% du PIB contre 23,3% en 2016, avec un taux d'investissement privé moyen de 14,5%.

La consommation finale bénéficierait de la hausse des revenus et de la création d'emplois.

Les exportations seraient en hausse de 7,1% en moyenne par an en raison de la bonne tenue des productions agricoles, minières, pétrolières et des produits transformés.

Quant aux importations, elles progresseraient de 8,6% en moyenne par an sous l'impulsion du dynamisme de l'économie en rapport avec la mise en œuvre du PND 2016-2020.

L'inflation serait contenue à 1,8% en moyenne par an sur la période, en dessous de la norme communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires et à un meilleur approvisionnement des marchés.

Tableau 1 : Variation en volume des secteurs du PIB de 2013-2019*En pourcentage*

Secteur	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	réal.	est.	est.	prév.	prév.	prév.	prév.
Secteur primaire	3,8	11,6	2,7	2,0	6,1	9,6	5,0
Agriculture vivrière, élevage	1,2	18,7	-0,9	7,4	7,9	13,3	7,6
Agriculture d'exportation	5,7	2,8	8,2	-5,4	3,5	3,8	0,5
Sylviculture	87,1	0,0	-6,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche	16,5	0,4	3,0	3,0	2,0	2,0	2,0
Secteur secondaire	24,2	3,5	13,2	16,8	8,9	10,4	9,3
Extraction minière	14,7	-3,3	26,3	17,2	2,2	12,2	1,1
Industries agro-alimentaires	4,1	8,6	3,2	5,0	3,5	9,4	10,0
Produits pétroliers	18,1	-2,8	2,5	-1,3	21,2	2,1	5,0
Energie (gazeulec)	129,3	-8,0	23,7	41,0	8,9	10,0	13,0
BTP	17,9	15,5	33,5	31,6	24,5	15,0	15,0
Autres industries manufacturières	21,3	7,1	3,5	8,0	9,4	8,5	8,8
Secteur tertiaire	7,2	10,8	10,3	10,8	12,5	9,3	11,1
Transports	19,3	9,4	11,6	10,0	12,0	7,8	11,2
Télécommunication	3,9	3,5	8,9	9,1	9,8	7,0	8,4
Commerce	5,1	11,1	10,4	10,8	11,8	8,3	10,8
Autres services	7,5	14,3	10,6	11,8	14,2	11,3	12,2
Droits et taxes	2,4	6,9	9,8	7,2	6,2	6,5	6,6
Pib non marchand	4,5	8,4	7,9	2,0	3,7	4,0	2,5
Produit intérieur brut (PIB)	9,3	8,5	9,2	9,3	8,9	8,8	8,3
Déflateur	3,3	0,8	1,8	2,7	1,7	1,9	1,9

Source: MPMEF/DGE/ DPPSE

Tableau 2 : Principaux agrégats macroéconomiques de 2013-2019

en milliards de FCFA

Principaux agrégats macroéconomiques	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	réal.	est.	est.	prév.	prév.	prév.	prév.
PIB total	15 445,8	16 890,9	18 774,5	21 058,5	23 315,6	25 864,6	28 553,2
PIB par habitant prix courant (en milliers de FCFA)	686,0	731,5	792,7	867,0	936,0	1 012,5	1 089,9
FBCF	2 625,1	3 163,2	3 777,8	4 913,9	5 421,4	6 039,7	6 606,3
<i>public</i>	968,9	1 038,5	1 286,9	1 992,0	2 043,3	2 250,0	2 474,5
<i>privé</i>	1 656,1	2 124,7	2 490,9	2 921,8	3 378,1	3 789,8	4 131,8
PIB total	9,3	8,5	9,2	9,3	8,9	8,8	8,3
FBCF	50,0	15,9	17,0	28,6	8,6	9,2	7,3
Consommation finale	4,2	8,3	9,5	8,0	7,5	9,1	7,9
Exportations de biens	-7,8	4,4	9,2	2,6	6,8	7,2	8,5
Importations de biens	-5,8	4,2	18,5	9,9	10,0	9,6	8,5
<u>En pourcentage du PIB</u>							
FBCF	17,0	18,7	20,1	23,3	23,3	23,4	23,1
<i>public</i>	6,3	6,1	6,9	9,5	8,8	8,7	8,7
<i>privé</i>	10,7	12,6	13,3	13,9	14,5	14,7	14,5
Taux d'inflation (variation en %)	2,6	0,4	1,2	1,5	1,5	2,0	2,0

Source : MPMEF / DGE / DPPSE

I.2.2.2.Projection de la balance des paiements 2017-2019

Le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 70,0 milliards en 2017 et de 30 milliards en 2018 et 2019.

En particulier, le compte courant enregistrerait un déficit de 1,3%, 1,7% et 1,8% du PIB respectivement en 2017, 2018 et 2019. Ces déficits proviendraient du creusement des soldes déficitaires des services, du revenu primaire ainsi que du revenu secondaire.

La balance des biens devrait être caractérisée par une tendance haussière des importations, en lien avec la mise en œuvre du deuxième Plan National de Développement (2016-2020). En effet, l'exécution de ce plan, guidée par de vastes programmes d'investissements publics et privés, devrait induire d'importants besoins en biens d'équipement, en biens intermédiaires et des approvisionnements en produits de consommation courante pour soutenir la croissance économique. Néanmoins, l'excédent de la balance des biens devrait croître sur la période 2017-2019.

Les déficits structurels des services et du revenu primaire devraient s'aggraver, en liaison avec la hausse des paiements dus aux non-résidents au titre du fret, des autres services et des revenus d'investissements.

De même, le solde du revenu secondaire devrait se dégrader sous l'effet de l'augmentation des montants reversés aux instances sous régionales au titre des prélèvements communautaires et de l'augmentation des transferts des travailleurs migrants à destination de l'étranger.

Le compte de capital enregistrerait un solde positif sur toute la période, sous l'effet des dons projets.

Le compte financier serait caractérisé par une entrée substantielle de ressources. En effet, les investissements directs étrangers entrants progresseraient fortement en relation avec l'amélioration du climat des affaires et les actions de promotions entreprises par le CEPICI et les autorités auprès des investisseurs. Quand aux investissements de portefeuille, ils seraient caractérisés par des entrées nettes de capitaux liées aux émissions de titres publics. Par ailleurs les transactions de l'Administration publique devraient se solder par un accroissement net des passifs financiers, sous l'effet des nouveaux tirages sur les ressources extérieures.

Tableau 3: Balance des paiements 2013-2019

en milliards de FCFA

LIBELLE POSTE	2013 (***)	2014 (***)	2015 (****)	2016 (****)	2017 (****)	2018 (****)	2019 (****)
	Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
a- Compte des transactions courantes (1+2+3)	-208,8	252,2	-100,7	-140,2	-300,2	-435,6	-506,1
1- Biens et services	453,4	846,9	614,3	644,6	571,1	505,9	592,0
Balance des biens	1 479,2	1 914,8	2 001,9	2 105,7	2 099,4	2 102,2	2 260,7
Exportations de biens FOB dont :	5 952,9	6 411,3	6 878,9	7 252,1	7 652,3	8 408,3	9 332,8
Importations de biens FOB	-4 473,6	-4 496,5	-4 877,0	-5 146,3	-5 552,9	-6 306,1	-7 072,1
Importations de biens CAF dont :	-5 270,8	-5 290,0	-5 737,6	-6 054,5	-6 532,8	-7 419,0	-8 320,1
Balance des services	-1 025,8	-1 067,9	-1 387,6	-1 461,1	-1 528,3	-1 596,3	-1 668,8
Crédit	461,9	446,4	450,9	464,5	480,9	504,2	527,2
Débit	-1 487,8	-1 514,3	-1 838,4	-1 925,6	-2 009,2	-2 100,5	-2 195,9
2- Revenu primaire	-445,1	-449,3	-525,1	-559,1	-616,3	-653,7	-695,0
3- Revenu secondaire	-217,1	-145,4	-190,0	-225,7	-254,9	-287,8	-403,1
- Administrations publiques	64,6	124,1	103,2	95,0	91,3	86,7	0,0
- Autres secteurs	-281,7	-269,6	-293,2	-320,7	-346,2	-374,5	-403,1
b- Compte de capital (4+5)	94,8	138,6	128,6	105,6	244,3	276,5	310,2
4- Acquisition/cessions d'actifs non financiers	-1,6	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5- Transferts de capital	96,3	137,3	128,6	105,6	244,3	276,5	310,2
- Administrations publiques	96,3	137,3	128,6	105,6	244,3	276,5	310,2
- Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
c. Solde des comptes des transactions courantes et de capital (a+b)	-114,1	390,7	27,9	-34,5	-55,8	-159,1	-195,9
d- Compte financier (6+7+8+9)	-80,0	89,9	-176,4	-204,6	-125,8	-189,1	-225,9
6- Investissement direct	-204,5	-208,9	-248,3	-278,5	-308,4	-342,1	-377,6
7- Investissements de portefeuille	-86,1	-462,8	-587,3	-510,5	-372,1	-308,3	-199,0
8- Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9- Autres investissements	210,6	761,6	659,2	584,4	554,7	461,2	350,7
- Administrations publiques	-190,7	-95,4	-191,0	-64,9	-235,5	-442,9	-638,6
- Autres secteurs	401,4	857,1	850,2	649,3	790,2	904,1	989,3
Pour mémoire : financement exceptionnel	-16,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
e- Erreurs et omissions nettes	36,7	-27,0	0	0	0	0	0
f- Solde global (c+d+e)	2,6	273,8	204,3	170,0	70,0	30,0	30,0
g- Ecart d'évaluation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
h- Variation des avoirs extérieurs nets	-2,6	-273,8	-204,3	-170,0	-70,0	-30,0	-30,0
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s(%)	107,6	114,1	109,1	109,1	107,6	106,0	106,4
Degré d'ouverture : (Export b&s+ Import b&s)/(2*PIB) (%)	40	38	37	35	34	33	33
Balance courante/PIB (%)	-1,4	1,5	-0,5	-0,7	-1,3	-1,7	-1,8
Balance courante hors dons/PIB (%)	-2,0	0,5	-1,4	-1,4	-1,9	-2,3	-1,8
Balance courante hors dons publics (en milliards de FCFA)	-314,0	85,2	-254,3	-287,7	-447,7	-583,2	-506,1
Investissements directs étrangers/PIB (%)	1,3%	1,2%	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%
Taux de progression des IDE (%)	26,8	2,2	18,9	12,2	10,7	10,9	10,4
P. I.B.	15 459,8	16 890,9	18 774,5	21 058,5	23 315,6	25 864,6	28 553,2
Solde global/PIB (%)	0,0	1,6	1,1	0,8	0,3	0,1	0,1

(*) Données issues des conversions réalisées en rapport avec les Services du FMI.

(**) Données directement compilées au format MBP, issues de la nouvelle application BPT.

(***) Estimations et projections à actualiser.

(****) Projections à réaliser.

Source : BCEAO, MPMEF/DGE / DPPSE

I.2.2.3. Projection de la situation monétaire pour 2017-2019

Les agrégats monétaires seraient marqués par un accroissement en moyenne des avoirs extérieurs nets de 70,0 milliards en 2017, 30 milliards en 2018 et 2019, une hausse du crédit intérieur et une consolidation de la masse monétaire.

L'amélioration des avoirs extérieurs nets serait imputable aux flux de capitaux étrangers sous forme de dons-programmes, de dons-projets, d'investissements directs étrangers et de tirages publics sur ressources extérieures.

Le crédit intérieur augmenterait sur la période de 12,8% en moyenne annuelle, en soutien à l'activité économique. Cette évolution serait liée à l'accroissement des crédits à l'économie. La position nette du Gouvernement devrait s'améliorer sous l'effet de la baisse de l'endettement net de l'Etat induite par les remboursements en faveur du système bancaire (remboursement net de 91,9 milliards et 146,1 milliards respectivement en 2018 et 2019).

En contrepartie de la hausse de ces agrégats, la masse monétaire se consoliderait de 10,% en moyenne sur la période sous-revue.

Tableau 4: Situation monétaire 2013-2019*En milliards de FCFA, sauf indication contraire*

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
AVOIRS EXTERIEURS NETS	1 558,5	1 784,7	1 989,0	2 159,0	2 229,0	2 259,0	2 289,0
BCEAO	1 299,7	1 558,9	1 790,7	1 985,7	2 070,7	2 110,7	2 150,7
BANQUES	258,8	225,8	198,3	173,3	158,3	148,3	138,3
				14,13%			
CREDIT INTERIEUR	4 137,3	4 936,7	5 911,6	6 747,0	7 616,2	8 606,2	9 689,2
P N G	1 306,6	1 490,3	1 445,0	1 454,1	1 354,7	1 223,9	1 077,8
CREDITS A L'ECONOMIE	2 830,7	3 446,4	4 466,6	5 292,9	6 261,5	7 382,3	8 611,4
crédit de campagne	186,4	275,8	389,7	369,0	382,3	397,2	412,7
crédits ordinaires	2 644,3	3 170,6	4 076,9	4 923,9	5 879,2	6 985,1	8 198,7
ACTIF=PASSIF	5 695,9	6 721,4	7 900,6	8 906,0	9 845,2	10 865,2	11 978,2
MASSE MONETAIRE	5 481,0	6 363,8	7 561,8	8 534,6	9 496,6	10 541,4	11 654,4
CIRCULATION FIDUCIAIRE	1 747,7	1 877,5	2 137,5	2 294,1	2 431,1	2 526,8	2 744,5
DÉPÔTS	3 733,3	4 486,3	5 424,3	6 240,5	7 065,4	8 014,6	8 909,8
Banques	3 733,3	4 486,3	5 424,3	6 240,5	7 065,4	8 014,6	8 909,8
AUTRES ELEMENTS NETS	214,9	357,6	338,8	371,4	348,7	323,8	323,8

Source : BCEAO

II- EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2013-2019

II.1. EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2013-2016

II.1.1 Politiques en matière de finances publiques 2013-2016

Les politiques menées en matière de finances publiques sur la période 2013-2016 ont contribué au respect des objectifs du Programme Economique et Financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit 2011-2014.

Dans ce cadre, plusieurs réformes ont été mises en œuvre, aussi bien au niveau fiscal qu'au niveau des dépenses publiques.

Au titre de **la fiscalité**, les principales mesures ont concerné notamment :

- l'aménagement des droits d'accises (tabacs et boissons) en vue de l'harmonisation du dispositif avec la directive de l'UEMOA ;
- l'admission en régime simplifié des entreprises prestataires de services pétroliers en vue de faciliter leur identification, le suivi de leurs activités, de leurs déclarations fiscales et les paiements des impôts dus ;
- l'informatisation du circuit de remboursement des crédits de TVA induisant plus de transparence et de célérité dans le traitement des dossiers, et le renforcement des ressources de la régie de remboursement ;
- la segmentation des contribuables par la création de deux Centres des Moyennes Entreprises (CME) et le renforcement des compétences de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) ;
- le renforcement de l'Autorité morale de l'Administration par l'amélioration de l'encadrement des services fiscaux.
- l'adoption du décret n° 2013-858 du 19 décembre 2013 portant guide de procédure des enquêtes douanières en entreprise ;
- la poursuite de l'amélioration de la prise en charge de la valeur des marchandises importées ;
- la poursuite de la lutte contre la fraude par le renforcement des contrôles sur la base de l'analyse des risques ;
- la mise en place du Guichet Unique du Commerce Extérieur en vue de simplifier les procédures d'importation ;
- la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO ;
- le renforcement du suivi des exonérations fiscales avec un rapport annexé à la loi de finances 2016 ;
- la mise en œuvre du Système de Dédouanement Automatisé des Marchandises (SYDAM) version 2 ;
- la modernisation des outils de contrôles à travers l'acquisition et l'installation deux scanners mobiles à Abidjan et à San Pédro ;
- l'optimisation de la gestion des régimes suspensifs ;

- l'assainissement du milieu des commissionnaires agréés ;
- la mise en place d'un dispositif de veille statistique sur les marchandises générales ;

Au titre des dépenses publiques, les principales mesures ont concerné notamment :

- la transposition des directives du nouveau cadre harmonisé des finances publiques à travers l'adoption¹ par l'Assemblée Nationale, de deux Lois organiques portant Code de transparence et Lois de Finances ;
- l'élaboration et l'adoption de quatre décrets portant Règlement sur la Comptabilité Publique (RGCP), Plan Comptable de l'Etat (PCE), Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et portant Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE) ;
- la mise en place des comités de suivi des délais en matière de passation des Marchés Publics ;
- le démarrage des activités visant la mise en place du Compte Unique du Trésor (CUT) ;
- le renforcement des crédits consacrés à la lutte contre la pauvreté ;
- le démarrage effectif des activités du Comité National de la Dette Publique (CNDP) à travers l'élaboration d'une Stratégie D'endettement à Moyen Terme (SDMT) et l'Analyse de Viabilité de la Dette (AVD) ;
- l'adoption d'une stratégie de la maîtrise de la masse salariale ;
- l'assainissement des relations avec les fournisseurs de l'Etat à travers l'audit et le paiement des arriérés, ainsi que la création de la Cellule d'Information des Opérateurs Economiques (CELIOPE) ;
- la formalisation des différentes étapes du processus d'élaboration du budget de l'Etat assortie des délais de réalisation ;
- l'élaboration des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) et des Projets Annuels de Performance (PAP) pour l'ensemble des Ministères.

Les efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre de ces réformes ont été accompagnés par les concours financiers extérieurs mobilisés dans le cadre du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

¹ Il a été pris deux lois organiques: La loi organique n°2014-336 du 05 juin 2014 portant loi de finances; La loi organique n°2014-337 du 05 juin 2014 portant code de transparence de gestion des finances publiques. Quatre (04) décrets d'application ont été signés depuis le 09 juillet 2014: RGCP n°2014-416 du 09 juillet 2014 portant règlement général sur la comptabilité publique; NBE n°2014-417 du 09 juillet 2014 portant nomenclature budgétaire de l'Etat; PCE n°2014-418 du 09 juillet 2014 portant plan comptable de l'Etat; TOFE n°2014-419 du 09 juillet 2014 portant tableau des opérations financières de l'Etat.

II.1.2 Opérations financières de l'Etat 2013-2016

Tableau 5 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2013-2016

En milliards de FCFA

	2013	2014	2015	2016
	Réalisation	Réalisation	Réalisation	Estimation
Recettes et dons	3 039,5	3 293,3	3 916,8	4 375,8
Recettes fiscales	2 408,6	2 573,3	2 954,9	3 518,0
Impôts intérieurs	1 302,9	1 344,2	1 480,0	1 890,5
Droits et taxes à l'importation	806,6	903,8	1 087,8	1 206,4
Droits et taxes à l'exportation	299,1	325,2	387,1	421,1
Recettes non fiscales	429,4	416,1	679,8	504,6
Cotisations de sécurité sociale	307,3	340,7	383,5	452,3
Autres	122,2	75,4	296,2	52,3
Dons	201,5	304,0	282,2	353,2
Projet	96,2	137,0	128,6	205,6
Programme	105,2	167,0	153,6	147,6
Dépenses et prêts nets	3 385,6	3 669,6	4 469,8	5 190,3
Dépenses Courantes	2 140,4	2 369,5	2 777,2	2 908,0
Personnel	1 038,9	1 183,3	1 331,6	1 434,0
Prestations sociales	252,2	258,4	255,4	275,6
Subvention et transferts	325,0	304,1	414,7	357,9
Fonctionnement (yc sociales ciblées)	524,3	623,7	775,6	840,6
Investissement	934,2	994,2	1 247,3	1 547,1
/Financement intérieur	618,0	608,1	790,9	1 082,4
/Financement extérieur	316,2	386,1	456,3	464,6
Emprunts	219,9	249,1	327,7	362,8
Dons	96,2	137,0	128,6	101,8
Autres (dépenses en capital, sortie de crise, déchets toxiques)	96,3	94,6	147,9	384,5
Prêts nets	0,0	-2,4	-0,2	0,0
Intérêts	214,8	213,6	297,5	350,6
Intérieur	115,6	119,5	145,3	180,8
Extérieur	99,1	94,2	152,2	169,8
Solde base ordonnancement	-346,2	-376,2	-553,0	-814,5
% du PIB	-2,2%	-2,2%	-2,9%	-3,9%
Solde budgétaire de base (Définition UEMOA)	-126,2	-127,1	-225,3	-555,5
% du PIB	-0,8%	-0,8%	-1,2%	-2,6%
Solde primaire de base	-16,7	-80,5	-81,4	-352,5

	2013	2014	2015	2016
	Réalisation	Réalisation	Réalisation	Estimation
% du PIB	-0,1%	-0,5%	-0,4%	-1,7%
Financement	346,2	376,2	553,0	814,5
Extérieur	273,9	529,4	779,0	724,4
Tirages (yc appui budgétaire et Eurobonds)	331,2	663,8	1 007,4	639,9
Amortissement	-127,5	-226,0	-230,8	-275,9
Autre financement extérieur	70,2	91,7	2,4	360,5
Intérieur	72,3	-153,2	-226,0	90,1
Bancaire	134,2	130,2	-151,3	75,5
Autre	-53,9	-274,2	-88,7	-68,6
Ecart (- surfinancement)	-8,0	-9,2	14,1	83,3
PIB	15459,8	16935,5	18774,5	21058,5

Source: MPMEF/DGE/DPPE

L'analyse des opérations financières de l'Etat sur la période 2013-2016 fait ressortir une bonne tenue des recettes et dons et une meilleure rationalisation des dépenses totales y compris les prêts nets. L'évolution des principaux postes est présentée ci-après.

II.1.2.1. Les recettes et dons

Les **recettes et dons** ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 13,5% de 2013 à 2015, passant de 3 039,5 milliards en 2013 à 3 916,8 milliards en 2015.

Cette performance est rendue possible grâce au bon niveau des recettes fiscales qui passent de 2 408,6 milliards en 2013 à 2 954,9 milliards en 2015. Ces recettes sont composées essentiellement de la fiscalité intérieure (de 1 302,9 milliards en 2013 à 1 480,0 milliards en 2015) et de la fiscalité de porte (de 1 105,7 milliards en 2013 à 1 474,9 milliards en 2015). Les ressources de dons projet et programme ont également contribué à l'évolution positive des ressources de l'Etat en passant de 201,5 milliards en 2013 à 282,2 milliards en 2015, intégrant le Contrat Désendettement Développement (CDD) dont le niveau s'affiche à 98,4 milliards en 2013 et 147,6 milliards en 2015.

Ces bons niveaux de recouvrement s'expliquent principalement par la relance et la consolidation des activités économiques, ainsi que par la mise en œuvre satisfaisante des mesures fiscales.

Cette croissance positive des recettes fiscales devrait se poursuivre en 2016 avec une estimation de 3 518,0 milliards. Elle résulterait notamment : (i) de l'impôt BIC qui ressortirait en hausse de 12,6% en lien avec le dynamisme de 2015, (ii) des performances attendues sur la TVA qui a enregistré sur la période 2013-2015 un taux de croissance annuel moyen de 12,0% et dont les réformes se poursuivent ; (iii) de la hausse des volumes et des prix de cacao ainsi que (iv) celle des taxes à l'importation, portées par les taxes sur les produits pétroliers.

II.1.2.2. Les dépenses et prêts nets

Les **engagements** de l'Etat liés aux défis de la relance de l'économie se sont ressentis à travers les niveaux de dépenses effectuées sur la période 2013-2015. Ainsi, les dépenses publiques constituées des dépenses primaires et des intérêts sur la dette sont passées de 3 385,6 milliards en 2013 à 4 469,8 milliards en 2015. En 2016, ces charges devraient s'accroître pour atteindre un niveau de 5 190,3 milliards.

Cette hausse est essentiellement liée à la croissance des dépenses d'investissement qui sont passées de 934,2 milliards en 2013 à 1 247,3 milliards en 2015 et à l'impact financier de la réforme sur la masse salariale. En 2016, les dépenses d'investissement devraient ressortir à 1 547,1 milliards. Ce niveau d'investissement élevé est en lien avec la mise en œuvre du PND 2016-2020, dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Les **intérêts dus sur la dette publique** ont enregistré une hausse significative. Ils sont passés de 214,8 milliards en 2013 à 297,5 milliards en 2015, soit une augmentation nette de 38,5% liée essentiellement aux intérêts payés sur l'Eurobond 2015-2024, qui correspondent à 42,9% de l'ensemble des intérêts. En 2016, le niveau des intérêts de la dette devrait s'établir à 350,6 milliards.

La bonne exécution des opérations financières sur la période 2013-2015 a permis de maintenir le déficit budgétaire à 2,2% du PIB de 2013 à 2014. Toutefois en 2015, le déficit s'est affiché à 2,9%, imputable à l'organisation des élections et la sécurisation de l'ensemble du territoire. En 2016, le déficit s'afficherait à 4% du PIB en 2016, en lien avec l'accélération de l'exécution des projets d'investissement du PND.

II.1.2.3 Les opérations de financement

Le **financement** de ces déficits budgétaires a été rendu possible grâce notamment aux ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier en 2013 (863,2 milliards) et 2015 (1 277,4 milliards). En 2016, le déficit serait couvert par le recours au marché monétaire et financier de l'UEMOA à hauteur de 1 437,9 milliards. Par ailleurs, l'Etat bénéficierait d'appuis budgétaires de 127,1 milliards.

II.2. PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES 2017-2019

II.2.1 Politiques des finances publiques 2017-2019

II.2.1.1 Au titre de la fiscalité

La politique fiscale sur la période 2017-2019 sera essentiellement orientée vers la poursuite des efforts de renforcement de l'efficacité et de la transparence en matière de recouvrement des recettes et des réformes fiscales.

Au titre de **la fiscalité de porte**, les principales mesures à mettre en œuvre concernent :

- la maîtrise de la valeur et de la classification tarifaire et le transfert des compétences ;
- le contrôle accru de l'apurement des sommiers d'Admission temporaire et d'Entrepôt ;
- la poursuite de la rationalisation des exonérations et de l'assainissement des régimes suspensifs et transit ;
- le renforcement des capacités des Services d'Enquête et la réorganisation des Services de Surveillance du territoire ;
- la mise en place de dispositifs de contrôles internes et d'audit ;
- la sécurisation et la simplification des procédures douanières ;
- le renforcement des contrôles après dédouanement et de la lutte contre la fraude ;
- L'organisation de contrôles conjoints DGI et DGD ;
- L'interconnexion de la DGI et de la DGD en vue d'améliorer le contrôle fiscal et douanier.

Au titre de **la fiscalité intérieure**, les réformes sur la période 2017-2019 devraient s'inscrire dans la dynamique des mesures mises en œuvre par l'Etat et qui visent principalement à prendre en compte les effets de l'application des Accords de Partenariats Economiques (APE) au niveau du commerce international et de la mondialisation, et leur impact sur les recettes de porte et sur les recettes fiscales intérieures.

Ces réformes concernent entre autres, le renforcement du dispositif de gestion informatique, la simplification du système fiscal, notamment par l'harmonisation et l'extension de la base imposable de certains impôts, la rationalisation des régimes et barèmes d'imposition et l'abandon progressif de mesures d'incitation à l'investissement au profit d'une approche plus globale d'incitation basée sur une fiscalité de droit commun, à taux modérés.

Ainsi, les réformes envisagées sur la période 2017-2019 s'articulent autour des axes principaux ci-après :

- **la réforme de l'administration fiscale**, axée sur l'organisation des services opérationnels et la réorientation de leurs missions, notamment
 - la création des services prenant en compte le coût de gestion de l'impôt, ainsi que le principe de la segmentation des contribuables, avec la création de nouveaux Centres des Moyennes Entreprises (CME), et des centres de petites entreprises et des particuliers (CPEP)
 - la poursuite de la réorganisation des services de contrôle en vue d'une meilleure efficacité des actions de lutte contre la fraude fiscale ;
 - la poursuite de la déconcentration des services et la création de nouveaux services dans les zones à forte potentialité fiscale et le redécoupage des services extérieurs ;

- **la modernisation de la gestion de l'impôt** qui sera mise en œuvre par :
 - la reprise du plan directeur informatique de la Direction Générale des Impôts ;
 - l'introduction des télé-procédures et du système de suivi amélioré de la facturation dans les secteurs sensibles à la fraude à la TVA;
 - le paiement de l'impôt par virement bancaire et par téléphonie mobile ;
 - la mise en place du système d'archivage électronique ;
 - la poursuite de la consultation en ligne du Livre foncier électronique ;
 - la mise en place du système de management de la qualité (SMQ) en vue de parvenir à la certification à la norme ISO 9001 version 2008 de nouveaux services de la DGI ;
 - la simplification et l'allègement des procédures, notamment la dématérialisation des procédures de délivrance des différents documents et actes administratifs (attestation de régularité fiscale, dossier fiscal, avis etc.
 - L'implémentation de la GPEEC pour une meilleure maîtrise de la gestion prévisionnelle des ressources humaines de la DGI.

- **la réforme de la fiscalité directe**, d'une part, des personnes physiques notamment par la simplification du mode de détermination de l'impôt sur le revenu, des impôts sur les traitements et salaires, et d'autre part, de la fiscalité directe des entreprises. La finalité devrait être la mise en place d'un système de taxation cédulaire et d'un impôt sur les sociétés.

- **la réforme de la politique fiscale en matière de TVA** qui consistera à :
 - poursuivre les réaménagements nécessaires du dispositif de la taxe sur la valeur ajoutée afin de renforcer la neutralité de cette taxe au regard des entreprises ;
 - élargir l'assiette de la TVA en réduisant progressivement le champ des exonérations, notamment pour se conformer aux directives de l'UEMOA ;
 - rationaliser les mécanismes de gestion de la TVA en généralisant le remboursement, en modulant les conditions de celui-ci en fonction des profils-risques des demandeurs et en sécurisant les recettes affectées au remboursement ;

- **la réforme de l'impôt synthétique**, visant à mieux fiscaliser les petits contribuables qui sont les plus nombreux ;
- **la réforme du régime du réel simplifié d'imposition (RSI)** en vue d'améliorer la contribution de cette catégorie de contribuables aux recettes fiscales ;

- **la réforme du cadastre** en vue de sa modernisation.
- **La révision du code des investissements de 2012**, sous l'autorité du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

II.2.1.2. Au titre des dépenses publiques

Les principales mesures envisagées dans le cadre de la gestion des dépenses sur la période 2017-2019 sont les suivantes :

- **la mise en œuvre d'une politique d'endettement soutenable** définie dans la stratégie de gestion de la dette publique ;
- **la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale** adoptée en mai 2014 et actualisée selon les nouvelles hypothèses ;
- **la réduction des délais de passation des marchés publics et d'exécution des dépenses** en vue de l'amélioration de la capacité d'absorption, notamment au niveau des dépenses d'investissement ;
- **la mise en œuvre des mesures contenues dans le schéma directeur des réformes des finances publiques, notamment :**
 - la rénovation de la planification, la programmation, la budgétisation, le pilotage de l'exécution des dépenses de l'Etat ;
 - la mise en place d'un nouveau système d'information financière de la chaîne de la dépense ;
 - la mise en place d'un dispositif de contrôle et d'audit interne et externe.

II.2.2 Opérations financières de l'Etat 2017-2019

Les prévisions de recettes et de dépenses pour la période 2017-2019 sont basées sur un taux de croissance moyen du PIB réel de 8,7% sur la période susmentionnée.

Les recettes tiennent compte des estimations de 2016 et intègrent désormais les recettes affectées aux collectivités et organismes bénéficiaires des prélèvements fiscaux et parafiscaux (FER, ANSUT, CCC, etc.).

Tableau 6 : Tableau des opérations financières de l'Etat 2017-2019

En milliards de FCFA

	2017 Prévision	2018 Prévision	2019 Prévision
Recettes et dons	4 868,1	5 417,8	6 015,2
Recettes fiscales	3 908,0	4 345,4	4 871,8
Impôts intérieurs	2 118,9	2 378,6	2 701,9
Droits et taxes à l'importation	1 355,3	1 518,4	1 720,8
Droits et taxes à l'exportation	433,8	448,4	449,1
Recettes non fiscales	617,0	675,9	691,9
Cotisations de sécurité sociale	501,5	548,5	593,1
Autres	115,5	127,4	98,8
Dons	343,1	396,4	451,6
Projet	195,5	248,9	304,0
Programme	147,6	147,6	147,6
Dépenses et prêts nets	5 666,3	6 242,7	6 836,5
Dépenses Courantes	3 185,5	3 383,6	3 597,8
Personnel	1 508,1	1 582,8	1 667,5
Prestations sociales	305,6	338,9	375,5
Subvention et transferts	377,3	386,0	398,4
Fonctionnement (yc sociales ciblées)	994,6	1 075,9	1 156,4
Investissement	1 761,8	2 091,9	2 453,1
/Financement intérieur	1 024,2	1 089,4	1 143,4
/Financement extérieur	737,6	1 002,5	1 309,7
Emprunts	542,2	753,6	1 005,7
Dons	195,5	248,9	304,0
Autres (dépenses en capital, sortie de crise, déchets toxiques)	284,5	287,6	256,5
Prêts nets	0,0	0,0	0,0
Intérêts	434,4	479,7	529,2
Intérieur	224,5	250,3	277,2

	2017 Prévision	2018 Prévision	2019 Prévision
Extérieur	209,9	229,4	252,0
Solde base ordonnancement	-798,2	-825,0	-821,3
% du PIB	-3,4%	-3,2%	-2,9%
Solde budgétaire de base (Définition UEMOA)	-256,0	-71,4	184,4
% du PIB	-1,1%	-0,3%	0,6%
Solde primaire de base	30,8	260,7	566,0
% du PIB	0,1%	1,0%	2,0%
Financement	798,2	825,0	821,3
Extérieur	801,6	895,4	967,2
Tirages (yc appui budgétaire et Eurobonds)	725,4	888,2	1 125,6
Amortissement	-295,8	-301,1	-357,4
Autre financement extérieur	372,1	308,3	199,0
Intérieur	-3,4	-70,4	-145,9
Bancaire	2,3	-91,9	-146,1
Autre	-11,6	9,0	-5,5
Ecart (- surfinancement)	5,8	12,4	5,7
PIB	23315,6	25864,6	28553,2

Source: MPMEF/DGE/DPPSE

II.2.2.1. Les recettes et dons

Sur la base des hypothèses et des mesures fiscales énoncées plus haut, **les recettes totales et dons** passeraient de 4 868,1 milliards en 2017 à 6 015,2 milliards en 2019, soit un taux de croissance moyen annuel de 11,2%. Ces ressources resteraient dominées par les recettes fiscales (80,5% en moyenne sur la période).

Les recettes fiscales passeraient de 3 908,0 milliards en 2017 à 4 871,8 milliards en 2019. La pression fiscale serait de 16,8% en 2017, 16,8% en 2018 et de 17,1% en 2019. L'amélioration de la pression fiscale sur la période résulterait des effets positifs des mesures envisagées par les administrations fiscales et les perspectives favorables de la conjoncture nationale et internationale.

Les recettes non fiscales passeraient de 617,0 milliards en 2017 à 691,9 milliards en 2019. Elles tiennent compte de l'impact de la réforme de la sécurité sociale et celui de la mise en œuvre de la stratégie de la masse salariale, ainsi que du renouvellement des licences de téléphonie cellulaire.

S'agissant des dons, ils ressortiraient à 343,1 milliards en 2017 pour atteindre 451,6 milliards en 2019 du fait de la prise en compte dans les prévisions financières seulement des projets ayant des conventions signées.

II.2.2.2. Les dépenses et prêts nets

Les **dépenses et prêts nets** passeraient de 5 666,3 milliards en 2017 à 6 836,5 milliards en 2019.

Les charges salariales progresseraient en moyenne de 5,2% sur la période, pour passer de 1 508,1 milliards en 2017 à 1 640,5 milliards en 2019. Cette hausse serait notamment liée aux impacts des recrutements ordinaires ainsi que de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion de la masse salariale.

Les dépenses de fonctionnement sont projetées à 994,6 milliards en 2017, puis à 1 075,9 milliards en 2018 et à 1 156,4 milliards en 2019.

Les subventions et transferts passeraient de 377,3 milliards en 2017 à 398,4 milliards en 2019. Ces subventions seront affectées essentiellement aux écoles privées, aux EPN, aux collectivités et à la filière coton. Le secteur électricité ne bénéficierait plus de subvention basée sur la consommation de la part gaz.

Les dépenses d'investissement s'établiraient à 1 761,8 milliards en 2017, à 2 091,9 milliards en 2018, puis à 2 453,1 milliards en 2019, soit une évolution moyenne de 18,0% prenant en compte les priorités du PND 2016-2020 traduites dans le PIP. Les financements sur ressources extérieures représenteraient 48,4%.

Les intérêts dus sur la dette publique se chiffrent à 434,4 milliards de FCFA en 2017, à 479,7 milliards en 2018 et à 529,2 milliards en 2019, conformément à la politique de la dette publique engagée par l'Etat.

Au titre des **soldes budgétaires**, les finances publiques seraient caractérisées par une baisse progressive des déficits sur le moyen terme, qui passeraient de 3,4% du PIB en 2017, à 3,2% en 2018 et à 2,9% en 2019.

II.2.2.3. Les opérations de financement

Ces déficits seraient financés par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier de l'UEMOA allant de 1 227,1 milliards en 2017 à 1 200,0 milliards en 2018 et à 1 276,3 milliards en 2019.

II.3. GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE SUR LA PERIODE 2013-2019

II.3.1 Evolution de la dette publique sur la période 2013-2016

La dette publique suit une évolution en phase avec les normes internationales et communautaires depuis la restauration de la capacité de paiement de l'Etat. Celle-ci est consécutive à la réduction substantielle de l'encours de la dette extérieure à la faveur de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en juin 2012. Cette évolution est en parfaite adéquation avec le financement de l'ambitieux programme d'investissement public traduit dans les Plans Nationaux de Développement (PND 2012-2015 et PND 2016-2020), dans le but de hisser la Côte d'Ivoire au rang des Pays émergents à l'horizon 2020.

Le stock de la dette publique totale² est passé de 5 257,3 milliards en 2013 à 6 438,6 milliards en 2014 avant de s'établir à 7 914,8 milliards en 2015, soit respectivement 34,0%, 38,1% et 42,2% du PIB. En 2016, il ressortirait à 8 752,0 milliards, soit 41,6% du PIB.

II.3.1.1. Stock de la dette publique

Le recours de la Côte d'Ivoire au marché des capitaux de l'UEMOA a occasionné une hausse progressive **du stock de la dette intérieure**. Ce stock, qui était de 2 286,6 milliards en 2012, est ressorti à 2 651,9 milliards en 2013, 3 129,9 milliards en 2014 et 3 425,7 milliards en 2015. Toutefois, la part de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette a connu une baisse de 50,4% en 2012 à 43,3% en 2015.

Les négociations entreprises par le Gouvernement auprès de la BCEAO ont abouti, le 1er janvier 2015, à la signature d'un Accord de rééchelonnement du stock de la dette due au 31 décembre 2014, hormis les allocations spéciales de DTS dont les échéances sont honorées à date. Les caractéristiques de cette restructuration portant sur un montant global de 366,5 milliards de Francs CFA se déclinent comme suit :

- rééchelonnement sur 40 ans assorti d'un différé de 10 ans des arriérés sur les découverts statutaires consolidés. Le taux d'intérêt est de 3% avec un amortissement semestriel constant ; et
- rééchelonnement sur 30 ans assorti d'un différé de 10 ans des remboursements des encaisses tirées auprès des Agences de Bouaké, Man et Korhogo de la BCEAO durant la crise post-électorale et les paiements dus au FMI payés par la BCEAO pour le compte de l'Etat. Le taux d'intérêt est nul (0%) avec un amortissement semestriel constant.

² Non compris l'encours C2D de 1 374,1 milliards de F CFA, (le stock de la dette totale s'élève à 7 812,6 milliards de F CFA, en incluant cet encours). En 2015, l'encours C2D est provisoirement de 1.283,3 milliards, d'où un stock de dette totale évalué à 9 198,1 milliards (y compris le C2D)

Le plan de restructuration ainsi convenu s'exécute normalement à ce jour avec le paiement d'intérêts moratoires cumulé à 3,11 milliards au 30 juin 2016.

Le stock de la dette extérieure, réduit à 2 393,0 milliards (17,3% PIB) en 2012, s'est accru pour se situer à 3 308,7 milliards en 2014 et à 4 489,1 milliards en 2015, soit 19,6 % et 23,9% du PIB. En 2016, il devrait s'afficher à 4 907,0 milliards, représentant 23,2% du PIB.

Les années 2014 et 2015 restent marquées par le retour de la Côte d'Ivoire sur les marchés financiers internationaux, avec les émissions réussies de deux Eurobonds en juillet 2014 et février 2015. Ces Eurobonds ont permis de mobiliser respectivement 750 millions et 1 milliard de dollars, soit 357 milliards et 584,8 milliards de FCFA. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire poursuit la diversification de la base de ses investisseurs avec l'émission d'un deuxième SUKUK en 2016, après le succès enregistré par l'émission de novembre 2015. En effet, l'émission du SUKUK 5,75 % 2015-2020 a été un succès à plusieurs égards :

- le montant recherché (150 milliards de FCFA) a été entièrement mobilisé, soit un taux de réalisation de 100% ;
- l'objectif visant à élargir la base des investisseurs a été atteint. L'émission a enregistré une forte participation des investisseurs hors UEMOA, principalement des pays arabo-musulmans, soit 45,02%. De plus, les soumissions proviennent des institutionnels, des particuliers et des entreprises avec respectivement 98,69%, 0,76% et 0,55%.

Tableau 7 : Evolution du stock de la dette publique de 2013 à 2016*En milliards de FCFA*

DETTE PUBLIQUE	2013	2014	2015	2016 Provisoire
Stock	5 257,3	6 438,5	7 914,8	8.752,0
<i>Encours</i>	4 948,2	6 018,6	7.896,5	8.752,0
<i>Arriérés(a)</i>	309,1	419,9	18,3	0,0
Dette extérieure (1)				
Stock	2 605,4	3 308,7	4.489,1	4 697,0
<i>Encours</i>	2 605,4	3 308,7	4.489,1	4 697
<i>Arriérés(a)</i>	-	-	0,0	0
Dette intérieure (2)				
Stock	2 651,9	3 129,9	3 425,7	4 055,0
<i>Encours</i>	2 342,8	2 709,9	3 407,4	4 055
<i>Arriérés(a)</i>	309,1	419,9	18,3	0
Stock dette publique en % du PIB	34,0%	38,1%	42,2%	41,4%

Source : MPMEF/DGTCP/DDP

Pour mémoire : les PIB des années 2013 à 2016 sont estimés respectivement à 15 445,8 milliards, 16 890,9 milliards, 18 774,5 milliards et 21 058,5 milliards.

II.3.1.2 Service de la dette publique

En 2013, le service de la dette s'élevait à 892,1 milliards dont 149,4 milliards au titre de la dette extérieure totalement payée et 742,7 milliards pour la dette intérieure dont 504,1 milliards ont été payés. Les arriérés de la dette intérieure, essentiellement dus à la BCEAO (192,4 milliards) ont été renégociés.

En 2014, le service de la dette totale a été exécuté à 1 028,2 milliards de FCFA, quasiment en ligne avec le montant prévu à 1 151,2 milliards de FCFA. Il se compose de la dette extérieure (176,0 milliards de FCFA contre une prévision de 189,7 milliards hors C2D) et de la dette intérieure (852,2 milliards contre 813,9 milliards prévus). Le dépassement enregistré se justifie principalement par des paiements anticipés d'échéances (30 milliards) de 2015 et 2016 au titre de la dette SIR, en accord avec le Programme économique et financier en cours avec le FMI. L'échéance C2D due en 2014, qui s'élève à 147,6 milliards de FCFA, a été entièrement payée.

En 2015, le service de la dette publique se situe à 1 299,3 milliards et reste dominé par les remboursements de titres publics (641,7 milliards), l'échéance annuelle au titre du C2D (147,6 milliards), la dette commerciale (133 milliards dont 96,1% pour les Euro-obligations), les échéances FMI, BEI et BID (49,3 milliards). Ce service comprend 411,6 milliards de dette extérieure et 887,7 milliards de dette intérieure.

II.3.2 Politique de la dette publique 2017-2019

Le Gouvernement s'est engagé sur la période 2016-2019 à un niveau d'endettement soutenable en cohérence avec la politique d'endettement contenue dans la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). Cette stratégie a pour objectif général de satisfaire les besoins de financement de l'État et respecter ses obligations de paiement au moindre coût possible à court, moyen et long terme, en maintenant le risque à un niveau prudent. Plusieurs types d'instruments seront utilisés, avec une priorité accordée aux instruments de longue maturité.

En effet, la réalisation des grands projets d'investissement prévus dans le PND sur la période 2016-2020 nécessite la mobilisation d'importantes ressources, que les marchés financiers locaux ou régionaux seuls ne peuvent suffire à combler. Dans cette perspective, et tenant compte de la stratégie d'endettement, le Gouvernement entend diversifier la base de ses investisseurs en ayant recours au marché financier international. Cette opération vise à donner au Gouvernement les moyens nécessaires pour réaliser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Les prévisions d'émissions de titres publics sur le marché sous régional (hors Eurobond) sur la période 2017-2019 prennent en compte :

- ✓ le service prévisionnel de la dette sur la période selon les recommandations suivantes de la SDMT2016-2020 : l'endettement intérieur contribue à hauteur de 50% à la couverture du besoin de financement. Les instruments de cet endettement sont essentiellement des titres (bons, obligations du Trésor, SUKUK, etc.) ;
- ✓ la couverture du montant destiné au Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) ;
- ✓ les nouveaux financements à rechercher compte tenu du déficit budgétaire.

Les montants indicatifs proposés se présentent dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : Montant indicatif à mobiliser de 2017 à 2019*En milliards de FCFA*

Années	Montant indicatif des titres à émettre
2017	1 227,1
2018	1 200,0
2019	1 276,3

*Source : MPMEF/DGE/DPPSE***II.3.3 Evolution de la dette publique 2017-2019**

L'encours de la dette publique est projeté à 9 390 milliards en 2017, à 10 358 milliards en 2018 et à 11 221 milliards en 2019. Le profil de l'encours de la dette publique de 2017 à 2019 enregistre une tendance haussière, en raison des nouveaux emprunts nets à mobiliser selon les orientations de la Stratégie à Moyen terme de Gestion de la Dette (SDMT2016-2020).

Tableau 9 : Evolution de l'encours de la dette publique de 2017 à 2019 (basée sur la SDMT2016-2020)*En milliards de FCFA*

Encours	2017	2018	2019
Dette publique (1) + (2)			
<i>Encours</i>	9 390,0	10 358,0	11 221,0
Dette extérieure (1)			
<i>Encours</i>	5 455,0	5 992,0	6 392,0
Dette intérieure (2)			
<i>Encours</i>	3 935,0	4 366,0	4 829,0
Stock dette publique en % du PIB	40,1%	39,9%	39,1%

Source : MPMEF/DGTCP/DDP

Pour mémoire : les PIB des années 2017 à 2019 sont prévus respectivement à 23 315,6 milliards, 25 864,6 milliards et 28 553,2 milliards.

NB : Ces encours (provisaires) reflètent les projections effectuées sur la base de l'encours estimé à fin 2015 (hors charges exceptionnelles et C2D). Les financements (extérieurs et intérieurs) prévus sur la période 2017-2020 selon la SDMT sont également pris en compte. Les projections basées sur la SDMT 2016-2020 sont susceptibles d'évoluer à l'issue de l'adoption de la version actualisée de la Stratégie d'endettement, en cours de validation.

Tableau 10 : Evolution du service de la dette publique de 2017 à 2019 (Provisoires)*En milliards de F CFA*

Service de la dette publique	2017	2018	2019
TOTAL DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	1 418,8	1 606,1	1 970,2
- Intérieure	849,6	993,3	1 275,8
dont Remboursement de titres publics	683,8	824,8	1 142,9
<i>soit Bons du Trésor</i>	<i>184,1</i>	<i>244,5</i>	<i>239,5</i>
<i>Emprunts obligataires TPCI& Obligations du Trésor</i>	<i>499,7</i>	<i>580,3</i>	<i>903,4</i>
- Extérieure	569,2	612,8	694,4
dont Club de Paris	196,9	191,5	189,1
<i>dont AFD (C2D)</i>	<i>147,6</i>	<i>147,6</i>	<i>147,6</i>
Eurobonds	210,8	215,1	264,8

*Source : MPMEF/DGTCP/DDP***N.B** : Ces projections sont indicatives et provisoires donc susceptibles d'évolution.

En 2017, 2018 et 2019, le service de la dette totale est attendu à la hausse en comparaison au service de 2016 (1 340 milliards). Cette évolution se justifie par les importantes échéances du FMI (dette multilatérale), C2D (dette bilatérale) et Eurobonds (dette commerciale). Il en est de même pour le service de la dette intérieure qui subit le poids important des échéances de titres publics.

Les prévisions du service de la dette totale ressortiraient comme ci-après détaillées :

- ✓ en 2017 à 1 418,8 milliards dont 849,6 milliards sur la dette intérieure (683,8 milliards de titres publics) et 569,2 milliards de dette extérieure (yc C2D de 147,6 milliards) ;
- ✓ en 2018 à 1 606,1 milliards avec 993,3 milliards de dette intérieure (824,8 milliards de titres publics) et 612,8 milliards de dette extérieure (yc C2D de 146,7 milliards) ;
- ✓ en 2019 à 1 970,2 milliards dont 694,2 milliards sur la dette extérieure (yc C2D de 147,6 milliards) et 1 275,8 milliards sur la dette intérieure (1 142,9 milliards de titres publics).

II.4 CRITERES DE CONVERGENCE 2014-2019

L'année 2013 a été l'horizon de convergence fixé par le règlement n°05/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009, portant modification du règlement n°11/99/CM du 21 décembre 1999 relatif aux modalités de mise en œuvre du Pacte de Convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA. Au terme de cette échéance, aucun pays de l'Union n'a respecté de manière durable les quatre critères de premier rang. A l'issue d'une étude, la Commission de l'UEMOA a défini et établi cinq (05) nouveaux critères dont trois (03) de premier rang et deux (02) de second rang et fixé le prochain horizon de convergence au 31 décembre 2019.

Au plan national, les efforts en matière de respect des critères de convergence de l'UEMOA seront maintenus.

La situation de convergence de la Côte d'Ivoire est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : Situation des critères de convergence 2013-2019

Critères	Normes	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Critères de 1er rang</i>							
Solde budgétaire global (dons compris) ³ / PIB nominal (en %)	≥ -3	-2,2	-2,9	-3,9	-3,4	-3,2	-2,9
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	≤ 3	0,4	1,2	1,5	1,5	2,0	2,0
Encours de la dette publique ⁴ totale rapporté au PIB nominal (en%)	≤ 70	38,1	42,2	41,6	40,3	40,0	39,3
Nombre de critères de premier rang respectés		3	3	2	2	2	3
<i>Critères de 2nd rang</i>							
Ratio masse salariale / Recettes fiscales (en %)	≤ 35	46,0	45,1	43,2	40,6	38,3	35,9
Taux de pression fiscale (en %) ⁵	≥ 20	15,2	15,7	16,7	16,8	16,8	17,1
Nombre de critères de second rang respectés		0	0	0	0	0	0
Nombre total de critères respectés		3	3	2	2	2	3

Source : MPMEF/DGE/DAFER

NB : les cases grisées correspondent aux critères respectés.

³ Y compris les recettes affectées et les dépenses affectées

⁴ Encours hors C2D

⁵ Les recettes fiscales à partir de 2016 intègrent désormais les recettes affectées aux collectivités et organismes bénéficiaires des prélèvements fiscaux et parafiscaux (FER, ANSUT, CCC, etc.).

II.4.1 Critères de premier rang

Le solde budgétaire global (don compris) rapporté au PIB nominal est ressorti à -2,9% en 2015 après -2,2% en 2014, conforme à la norme communautaire (supérieur ou égal à -3%), en liaison avec la bonne exécution des opérations financières sur la période 2014-2015. Ce ratio devrait se dégrader en 2016, pour se situer à -3,9% du fait de l'accélération de l'exécution des projets d'investissement du PND. Il devrait connaître une amélioration à partir de 2017. En effet, il passerait de -3,4% en 2017 à -3,2% en 2018. En 2019, ce critère serait conforme à la norme communautaire en s'affichant à -2,9%.

Le taux d'inflation annuel moyen est resté conforme à la norme communautaire de l'UEMOA (inférieur ou égal à 3%) en 2014 et 2015, enregistrant des niveaux respectifs de 0,4% et 1,2%. En 2016 et 2017, il est attendu à 1,5%. Les efforts de maintien des prix devraient se poursuivre jusqu'en 2019, grâce aux mesures de lutte contre la cherté de la vie.

L'encours de la dette publique totale (hors C2D) rapporté au PIB a représenté 42,2% du PIB en 2015, après un taux de 38,1% en 2014, en dessous de la norme communautaire (inférieur à 70%). En 2016, ce ratio devrait ressortir à 41,6% du fait du recours au marché financier régional et international pour le financement des investissements. La mise en œuvre de la nouvelle politique d'endettement devrait permettre de maintenir ce ratio largement en deçà de la norme communautaire de 70%. Il passerait de 40,3% en 2017 à 39,3% en 2019.

A l'horizon de convergence en 2019, l'ensemble des critères de 1^{er} rang serait respecté grâce aux efforts de mobilisation des recettes et de rationalisation des dépenses, aux mesures de lutte contre la cherté de la vie ainsi que l'application de la stratégie d'endettement.

II.4.2 Critères de second rang

Le ratio masse salariale sur recettes fiscales est passé de 46,0% en 2014 à 45,1% en 2015 au-delà de la norme communautaire fixée à un maximum de 35%. Ce ratio devrait rester au-dessus cette norme en 2016 (43,2%), du fait de la mise en œuvre des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires et agents de l'Etat ainsi que les recrutements dans les secteurs sociaux. Sur la période 2017-2019, ce ratio enregistrerait une amélioration progressive pour atteindre 35,9% en 2019, en cohérence avec la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

Le taux de pression fiscale, dont la norme communautaire est fixée à 20% (base droits constatés), a enregistré une légère progression, passant de 15,2% en 2014 à 15,7% en 2015⁶. En 2016, ce ratio ressortirait à 16,7%, et connaîtrait une amélioration progressive pour se situer à 17,1% en 2019.

Les efforts du gouvernement en vue de maîtriser la masse salariale et d'améliorer le niveau des recettes devraient permettre à terme de respecter l'ensemble des critères de second rang.

⁶ Les recettes fiscales actuellement sont enregistrées suivant la base caisse et non en base droits constatés.

III. SITUATION FINANCIERE DES ORGANISMES PUBLICS

III.1. SITUATION FINANCIERE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Au 31 décembre 2015, le portefeuille de l'Etat de Côte d'Ivoire est constitué de 79 entreprises publiques dont 28 sociétés d'Etat (SODE) et 51 Sociétés à participation financière publique (SPFP).

III.1.1 Evolution du portefeuille de l'Etat de 2011 à 2015

Le portefeuille de l'Etat est passé de 83 entreprises en 2013 à 80 entreprises en 2014 puis à 79 entreprises en 2015.

En effet, de 2013 à 2014 l'on a enregistré la sortie de sept (7) entreprises (BFA, SOCOJAC, SONATT, SUCAF, ARECA, SODASE et AGETU) et l'entrée de quatre (4) entreprises à savoir, QUIPUX AFRIQUE, AGBAOU GOLD, WEBB FONTAINE et FODI.

En 2015, les sociétés NEI-CEDA et COTIVO sont sorties du portefeuille tandis que la société Newcrest Hiré (NHCI) a intégré le portefeuille.

Tableau 12: Evolution du portefeuille de l'Etat de 2011 à 2015

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de SODE	31	31	32	28	28	278
Nombre de SPFP	52	52	51	52	51	54
Total	83	83	83	80	79	82

Source : MPMBPE/DPP

III.1.2 Evolution du capital social cumulé et quote part de l'Etat

Les mouvements d'entrée et de sortie du portefeuille de l'Etat sur la période de 2013 à 2015, ont impacté le montant du capital social cumulé des entreprises publiques (SODE et SPFP).

En 2013, ce montant était de **452,5** milliards, contre **402,6** milliards en 2012. Cette hausse est due à l'augmentation du capital social de certaines sociétés (CIPREL, Air Côte d'Ivoire, SN SOSUCO et CNCE).

Toutefois, suite à la dissolution de certaines sociétés publiques en 2014, le montant du capital social cumulé a connu une baisse en se fixant à **425,9** milliards. En outre, une seconde baisse est intervenue en 2015, portant le capital cumulé à **422,1** milliards en raison de la sortie de deux sociétés (NEI-CEDA et COTIVO) du portefeuille de l'Etat et de la cession de 39% des parts détenues par l'Etat dans la Société Ivoirienne de Banque (SIB).

En ce qui concerne la quote-part de l'Etat, elle est passée de **254,3** milliards en 2013 à **245,8** milliards, puis à **242,5** milliards en 2015, soit un niveau de participation moyen de 57,5%.

Cette quote-part se repartie comme suit :

- Sociétés d'Etat : **154,1** milliards;
- Société à participation financière publique majoritaire (participation comprise entre 50% du capital social plus une action et inférieur à 100%) : **37** milliards ;
- Société à participation financière publique avec minorité de blocage (participation comprise entre 33% et 50% du capital social) : **27,1** milliards ;
- Société à participation financière publique majoritaire (participation inférieure à 33% du capital social) : **24,3** milliards.

L'analyse de la situation financière des sociétés du portefeuille de l'Etat à fin décembre 2015 portera sur 75 sociétés en raison de la non disponibilité des états financiers de quatre (4) sociétés

III.1.3 Chiffre d'affaires

En 2013, le chiffre d'affaires global du portefeuille s'est établi à **3 770,2** milliards, contre **3 718,4** milliards en 2012, grâce au volume des activités commerciales des entreprises publiques. Cette performance, est essentiellement liée à celles des secteurs Energie (+57,8 milliards par rapport à 2012), Construction et habitat (+47,9 milliards) et Transports (+39,5 milliards).

Pour l'exercice 2014, le chiffre d'affaires global s'est établi à **3 799,9** milliards, contre **3 770,2** milliards en 2013, soit une hausse de 0,8% occasionnée par le l'intensité des activités commerciales des entreprises publiques.

Enfin, au titre de l'exercice 2015, le chiffre d'affaires global généré par les sociétés du portefeuille de l'Etat s'est établi à **3 711,1** milliards, contre **3 799,9** milliards en 2014, soit une baisse de 2,3% occasionnée par un repli des activités commerciales des entreprises publiques, notamment, celle de la SIR. En effet, cette société (qui contribue à hauteur de 30% du chiffre d'affaires global) a été impactée négativement par le fléchissement du cours du pétrole brut.

III.1.4. Résultat net

Le résultat net global des entreprises du portefeuille de l'Etat s'est soldé par un **bénéfice** de **61,16** milliards en 2015, contre un **déficit** de **23,4** milliards au 31 décembre 2014.

Tableau 13 : Résultat net par secteur d'activités

En millions de FCFA

Secteurs (millions FCFA)	Agro- industrie	Autres Industrie	Banque & Finances	Construction & Habitat	Eau & Salubrité	Energie	Etudes & Services	Media & TIC	Mines	Tourisme & Hôtellerie	Transpo rt	Total
Résultats nets 2015	-2 592	48	19 127	2 939	3 198	-55 785	15 892	3 175	62 904	4 587	7 668	61 161
Résultats nets 2014	4 469	970	-19 158	3 018	2 103	-74 798	12 043	-2 339	49 761	1 489	-966	-23 407
Variation (millions FCFA)	-7 061	-922	3 8285	-79	1 095	19 013	3 849	5 514	13 143	3 098	8 633	84 568

Source : MPMBPE/DPP

III.1.5 Les recettes non fiscales

Les dividendes collectés par l'Etat sont en tendance baissière (-24,1% en 2014) et **(-51,3%** en 2015). En effet, ils sont passés de **22,3** milliards en 2013 à **16,9** milliards en 2014 puis à **8,3** milliards en 2015.

Cette situation est imputable en 2014, au faible niveau de dividende distribué par la PETROCI (**5,3** milliards en 2014, contre **12,8** milliards en 2013), en raison de la chute de **70,4%** de son résultat net.

En outre, en 2015, la PETROCI (principale contributrice) n'a pas distribué de dividendes en raison du déficit de **39,5** milliards. De même, la Côte d'Ivoire Telecom (seconde contributrice) a distribué **2,2** milliards de dividendes à l'Etat, contre **6,4** milliards en 2014 en raison de la chute de **36,7%** de son résultat net.

III.1.6 Les Subventions

Sur la période de 2013 à 2015, en moyenne trente (30) sociétés ont bénéficié chaque année de subventions de l'Etat. En 2015, le montant total des subventions octroyées s'est établi à **106,3** milliards, contre **81,3** milliards F en 2014, soit une hausse de **30,8%**.

Tableau 14 : Subventions de l'Etat aux entreprises publiques 2013-2015

en milliards FCFA

	2013	2014	2015
Sub. Exploitation	63,02	64,04	86,04
Sub. Investissement	6,80	17,25	20,26
Total subventions	69,82	81,29	106,30

Source : MPMBPE/DPP

III.1.7 L'endettement

En vue d'encadrer et d'assurer un suivi de l'endettement des entreprises publiques, le Ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat a signé un arrêté fixant le seuil d'emprunt et de garanties des sociétés d'Etat.

Par ailleurs, au 31 décembre 2015, le stock de la dette des entreprises publiques s'élève à **674,7** milliards, contre **500,6** milliards en 2014, soit une hausse de **34,8%**. Quant à la dette garantie par l'Etat, elle s'élève à **13,8** milliards en 2015, contre 15,2 milliards en 2014, soit une baisse de **9,4%**.

III.2 - SITUATION FINANCIERE DES ETABLISSEMENTS A CARACTERE PUBLIC 2013-2016

A fin décembre 2015, la Côte d'Ivoire dénombre 92 EPN dont 59 à caractères administratifs (EPA), 21 à caractères industriel et commercial (EPIC) et 12 assimilés (ASS).

Tableau 15 : Répartition des EPN par catégorie

Catégorie d'EPN	Nombre	Pourcentage
Etablissements Publics Administratifs (EPA)	59	64%
Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC)	21	23%
Structures Assimilées aux EPN (ASS)	12	13%
TOTAL	92	100%

III.2.1 Evolution du budget des EPN de 2013 à 2015

Pour leur fonctionnement et la mise en œuvre de leurs programmes d'investissement, les Etablissement Publics bénéficient de subventions de l'Etat en complément des ressources propres qu'elles génèrent et des appuis extérieurs dont certaines bénéficient.

Ainsi, sur la période 2013-2015, le budget des EPN a connu globalement une hausse régulière passant de **310,2** milliards en 2013 à **324,4** milliards en 2014 et à **383,4** milliards en 2015 ; avec un taux de croissance moyen de 11,4%.

Ces augmentations sont caractérisées par une hausse importante des subventions de l'Etat par rapport aux ressources propres que ces structures mobilisent. Sur la même période, ces ressources propres représentent en moyenne 7,5% du total du budget des EPN.

A l'analyse, conformément aux textes en vigueur, cinq (5) EPIC ont pu satisfaire l'autonomie financière de 60%. En outre, onze (11) EPA ont atteint une autonomie financière de 40%. Enfin, deux (2) structures assimilées, en raison de l'importance de leurs ressources affectées ont atteint une autonomie financière d'au moins 60%.

III.2.2 Situation financière des EPN de 2013 à 2015

Au terme de la gestion budgétaire 2015, l'ensemble des EPN présente un solde de trésorerie global de **201,7** milliards. Toutefois, la situation de la trésorerie des EPN est dominée principalement par une trésorerie non liquide. Le solde étant constitué essentiellement par le compte ACCT qui représente 80% soit **166,3** milliards.

Au titre des créances, elles s'élèvent à **17** milliards et restent dominé par les activités des EPIC (**10,8** milliards soit 63.7%) qui réalisent des prestations à titre onéreux vis-à-vis des tiers.

En termes de dettes, constituées majoritairement des restes à payer des gestions antérieures au titre des fournisseurs d'investissement, elles s'élèvent à **111,1** milliards contre **113,7** milliards en 2014, soit une baisse de **2,6** milliards en liaison à la fois avec la réduction de 27,9 milliards du niveau global de la dette des EPIC et de la hausse de 44,4 milliards de celles des EPA. Cette situation traduit la difficulté des EPN à honorer leurs engagements vis-à-vis des fournisseurs dans des délais raisonnables.

En ce qui concerne la situation nette de trésorerie, à fin décembre 2015, les EPN présentent une situation nette de trésorerie d'un montant de **106,1** milliards dont **125** milliards de situation nette positive pour 75 établissements et une situation nette de trésorerie négative (**-18,9** milliards) pour 12 établissements. Des mesures correctrices devraient être envisagées pour éviter une paralysie complète de ces derniers.

III.3 - SITUATION FINANCIERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 2013-2016

En application de la Loi n°2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale, la Côte d'Ivoire compte au 31 décembre 2015, deux cent trente (230) collectivités territoriales à savoir:

- deux (02) districts autonomes;
- trente et une (31) régions;
- cent quatre-vingt-dix-sept (197) communes.

Pour la prise en charge de leur fonctionnement et la réalisation de leurs investissements, l'Etat alloue annuellement à ces entités, des dotations inscrites au budget de l'Etat, conformément à la Loi n° 2003-489 du 26 décembre 2003 portant régime financier, fiscal et domanial des collectivités territoriales.

Ainsi, de 2013 à 2015, l'Etat a mis à la disposition de ces collectivités territoriales **144,6** milliards dont **41,7** milliards en 2013, **54,9** milliards en 2014 et **48,0** milliards en 2015.

En 2016, le montant de la subvention octroyée en fonctionnement et en investissement dans les différents secteurs d'activités de l'Etat à ces collectivités s'élève à **61,2** milliards, en hausse de 9% comparativement à celui de 2015. Ce montant comprend 45,1% de dépenses ordinaires et de 54,9% de dépenses d'investissement destinées au financement des projets de développement local notamment, en matière d'entretien routier, de construction et d'équipement d'écoles et de centres de santé.

IV. PROGRAMMATION BUDGETAIRE 2017-2019

La programmation budgétaire 2017-2019 tient compte des priorités du Gouvernement qui sont conformes aux grandes orientations du PND 2016-2020 dont la mise en œuvre est de faire de la Côte d'Ivoire une économie émergente et de réduire de façon substantielle la pauvreté. Ces priorités sont :

- le renforcement des institutions pour la paix, la cohésion sociale et la bonne gouvernance ;
- la transformation de l'économie ;
- l'amélioration des conditions de vie ;
- et la promotion de la jeunesse et de la femme.

IV.1 RESSOURCES BUDGETAIRES 2017-2019

Les ressources du projet de budget de l'Etat pour l'année 2017 s'élèvent à **6 501,4** milliards. Elles sont projetées à **7 072,5** milliards et **7 853,6** milliards respectivement en 2018 et 2019. Elles progressent de 335,6 milliards (+5,4%) entre 2016 et 2017, de 571,1 milliards (+8,8%) entre 2017 et 2018 et de 781,0 milliards (+11,0%) entre 2018 et 2019. Cette hausse du rythme de progression résulte entre autres du renforcement des efforts de productivité des services des régies et de la consolidation des relations avec les partenaires financiers extérieurs.

Ces prévisions de ressources tiennent compte des hypothèses macroéconomiques et des politiques fiscales à mettre en œuvre sur la période.

IV.1.1 Projection des ressources intérieures 2017-2019

Le budget de l'Etat pour la période **2017-2019**, à l'instar des budgets précédents, devrait être financé essentiellement par les ressources intérieures représentant en moyenne 80,2% de l'ensemble des ressources.

IV.1.1.1. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales, constituant en moyenne 75,8% des ressources intérieures, ont été projetées sur la base de la consolidation des activités économiques, de l'impact des réformes fiscales, de l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale et des efforts de recouvrement des arriérés d'impôts. Ces recettes fiscales sont constituées essentiellement des natures de recettes suivantes :

- l'**impôt sur le Bénéfice Industriel et Commercial (hors pétrole-gaz)** représentant 9,2% des recettes fiscales⁷, devrait connaître une évolution de 14,6% en passant de **267** milliards en 2016 à **306** milliards en 2017. En 2018 et 2019, cet impôt est respectivement projeté à **360** milliards et **424** milliards, soit une progression moyenne de 17,7%. Cette évolution reposerait d'une part, sur l'amélioration du niveau des activités économiques, et d'autre part, sur le renforcement des efforts des services fiscaux en matière de lutte contre la fraude fiscale et de recouvrement des arriérés ;
- l'**impôt sur les revenus et salaires** est projeté respectivement à **450,2** milliards en 2017, **510,6** milliards en 2018 et **582,0** milliards en 2019, soit une hausse moyenne de 12,7% sur la période. Ces projections tiennent compte des créations d'entreprises et d'emplois dans le privé, des recrutements dans la fonction publique et des avancements indiciaires, ainsi que de la poursuite des actions de lutte contre la fraude et les opérations de recouvrement des arriérés ;
- la **TVA** qui passe de **366,4** milliards en 2017 à **433,5** milliards en 2018 et à **516,8 milliards** en 2019, est en lien avec la bonne tendance de l'économie, la croissance de la consommation, les efforts de recouvrement des arriérés et le renforcement des actions de contrôle fiscal ;
- les **droits d'enregistrement et timbres** sont fixés à **202,4** milliards en 2017, **214,9** milliards en 2018 et **226,8** milliards en 2019 tenant compte de l'augmentation du volume d'actes sur les sociétés et des transactions immobilières. Les droits d'enregistrement sur le café et le cacao seraient relativement stables sur la période, à hauteur de **140,1** milliards en 2017, **140,5** milliards en 2018 et **139,8** milliards en 2019, sur la base des hypothèses de productions fournies par la filière et des cours du WEO ;
- les **revenus de pétrole et de gaz** sont prévus à **91,1** milliards en 2017, **89,7** milliards en 2018 et **90,3** milliards en 2019. Cette stagnation du niveau des recettes est liée à la baisse de la production qui passe de 17,3 millions de barils attendus en 2016 à 16,1 millions de barils en 2017 malgré le cours qui évolue de 43,9 dollars/baril à 51 dollars/barils. La production du gaz quant à elle, connaît une légère hausse passant de 2 359,8 millions de mètre cube en 2016 à 2 419,5 millions de mètre cube en 2017. Le cours du dollar prévu à 581,8 FCFA en 2017 contre 587,3 FCFA en 2016 contribue à la perte de revenu de pétrole et de gaz.

⁷ Recette fiscales y compris recettes affectées

- les **taxes sur les télécommunications** sont projetées à **96** milliards en 2017, **109,9** milliards en 2018 et **125,7** milliards en 2019. Ces prévisions tiennent compte de la croissance observée dans le secteur de la téléphonie, la hausse des consommations téléphoniques et les actions de contrôle et de lutte contre la fraude.
- les **taxes sur les produits pétroliers** sont projetées à **338,0** milliards pour **2017**, **388,7** milliards pour 2018 et **452,5** milliards pour l'année 2019. Ces projections sont basées sur une hausse moyenne annuelle des volumes mis à la consommation de 8,0% pour le gasoil et de 16,1% pour le super carburant.
- les **taxes sur les marchandises générales** devraient passer de **812,0** milliards en 2017 à **902,3** milliards en 2018, puis à **1 017,0** milliards en 2019 en prenant en compte un taux de croissance du commerce extérieur de 7,1% en 2017, 8,2% en 2018 et 9,9% en 2019.
- les **taxes à l'exportation** qui sont attendues respectivement à **433,8** milliards, **448,4** milliards et **449,2** milliards en 2017, 2018 et 2019, découlent d'un prix CAF moyen sur la période 2017-2019 de 1 689,5 FCFA/Kg de cacao et de 1204,8 FCFA/Kg de café. Ces projections reposent sur une production moyenne de cacao de 1,719 million de tonnes. Elles sont également basées sur une hausse de la production de café qui passerait de 88 000 tonnes en 2017 à 108 000 tonnes en 2019.

IV.1.1.2. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont projetées à **134,7** milliards en 2017, **145,0** milliards en 2018 et à **119,5** milliards en 2019.

IV.1.1.3. Les Emprunts

Les emprunts sur les marchés monétaire et financier sont projetés à **1 227,1** milliards en 2017, **1 200** milliards en 2018 et à **1 276,3** milliards en 2019. Ces prévisions tiennent compte de la capacité de mobilisation de l'Etat aussi bien sur le marché sous-régional qu'international, conformément à la stratégie de l'endettement à moyen terme.

Tableau 16 : Prévion de ressources intérieures budgétaires 2016-2019*En milliards de FCFA*

RESSOURCES INTERIEURES	2016	2016	2017	2018	2019
	LFI	collectif	Budget	Projection	Projection
RECETTES FISCALES	3 430,4	3 480,9	3 872,3	4 317,4	4 840,2
DGI	1 607,0	1 553,9	1 753,2	1 995,5	2 284,1
TRESOR	6,4	8,8	8,5	8,6	8,6
DGD	1 389,4	1 480,7	1 583,8	1 739,4	1 918,6
RECETTES FISCALES AFFECTEES ET PARAFISCALITE	427,7	437,5	526,8	574,0	628,9
RECETTES NON FISCALES	255,4	122,2	149,2	159,1	133,2
dont Dividendes PETROCI	12,8	0,0	2,0	0,0	0,0
Autres Dividendes (SIB, SGBCI, autres)	7,9	3,3	3,3	3,3	3,3
Recettes des services	16,5	18,5	14,1	14,7	15,1
Revenus du domaine	23,2	37,3	35,7	27,6	30,1
Redevance téléphonie cellulaire	150,0	0,0	65,0	78,7	50,0
Produits de la privatisation et vente d'actifs	30,5	34,3	9,6	8,4	8,4
Versements des entreprises	0,7	0,7	5,0	12,4	12,7
Fonds d'Investissement en Milieur Rural (FIMR)	13,9	13,9	14,5	14,0	13,7
EMPRUNTS SUR MARCHES	1 191,6	1 437,9	1 227,1	1 200,0	1 276,3
TOTAL RESSOURCES INTERIEURES	4 877,5	5 041,0	5 248,6	5 676,5	6 249,7

*Source : MPMBPE/DGBF***IV.1.2 Projection des ressources extérieures 2017-2019**

Les ressources extérieures prévues sur la période 2017-2019 sont fondées sur la mobilisation des concours extérieurs attendus dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2016-2020.

Ces ressources sont prévues à 1 252,8 milliards en 2017, à 1 396,1 milliards en 2018 et à 1 603,9 milliards en 2019. Elles se composent d'appuis budgétaires et de financements extérieurs des projets sous forme d'emprunts et de dons.

IV.1.2.1. Les appuis budgétaires

Les appuis budgétaires identifiés sont projetés à 330,8 milliards en 2017, intégrant les appuis budgétaires du FMI au titre du nouveau programme économique et financier (114 milliards), de l'Union Européenne (19,2 milliards) dans le cadre du contrat de bonne gouvernance et de développement et du programme d'appui au foncier rural, de l'AFD dans le cadre du deuxième C2D (147,6 milliards) et de la Banque Mondiale (50 milliards). En 2018 et 2019, ces appuis sont attendus respectivement à 282,2 milliards et 267,5 milliards comprenant notamment 147,6 milliards au titre du C2D, 114 milliards au titre du FMI.

IV.1.2.2. Le financement extérieur des projets

Le financement extérieur des projets est prévu à 922 milliards en 2017 comprenant 677,7 milliards d'emprunts-projets et 244,3 milliards de dons-projets.

Pour les années 2018 et 2019, le financement extérieur identifié au titre des projets, est attendu respectivement à 1 113,9 milliards et à 1 336,4 milliards. La forte hausse s'explique par l'intérêt des investisseurs pour la mise en œuvre des projets du PND, comme en témoigne le succès du Groupe Consultatif tenu à Paris les 17 et 18 mai 2016, qui a enregistré de nombreuses intentions de financement supérieures aux attentes.

Tableau 17 : Prévision de ressources extérieures budgétaires 2016-2019

En milliards de FCFA

RESSOURCES	Budget 2016		Budget 2017	Projections	
	Initial	Collectif		2018	2019
- Appuis budgétaires	217,7	274,7	330,8	282,2	267,5
FMI		57,0	114,0	114,0	114,0
Banque Mondiale	55,0	55,0	50,0		
AFD (C2D)	147,6	147,6	147,6	147,6	147,6
UE	15,1	15,1	19,2	20,6	5,9
- Financement extérieur des projets	718,2	750,2	922,0	1 113,9	1 336,4
Emprunts-projets	499,7	522,4	677,7	837,4	1 026,2
Dons-projets	218,5	227,8	244,3	276,5	310,2
RESSOURCES EXTERIEURES	935,9	1 024,9	1 252,8	1 396,1	1 603,9

Source : MPMBPE/DGBF

IV.2. DEPENSES BUDGETAIRES 2017-2019

La programmation des dépenses budgétaires 2017-2019 est conforme à la politique budgétaire du Gouvernement qui met l'accent sur le renforcement des investissements et en particulier dans les secteurs sociaux et les infrastructures de base en vue de réduire la pauvreté.

IV.2.1 Politique de dépenses 2017-2019

La politique budgétaire sur la période 2017-2019, en matière de dépenses, vise la maîtrise des charges de fonctionnement et la soutenabilité de l'endettement public afin de dégager des marges substantielles au profit des investissements. Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND II⁸ en vue de l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2020.

IV.2.2 Analyse des projections des dépenses 2017-2019 par nature économique

Les dépenses budgétaires pour l'année 2017 s'élèvent à **6 501,4 milliards**. Elles sont projetées à **7 072,5 milliards** et **7 853,6 milliards** respectivement en 2018 et 2019.

⁸ PND II : Plan National de Développement 2016-2020

Tableau 18 :Projection des dépenses budgétaires de l'Etat 2016-2019

En milliards de FCFA

DEPENSES	Projections budgétaires (en milliards de FCFA)				Part dans le budget			
	Collectif	Budget	Projections		Collectif	Budget	Projections	
	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	1 340,3	1 418,8	1 606,1	1 970,2	21,7%	21,8%	22,7%	25,1%
Intérieure	860,5	849,6	993,3	1 275,8	14,0%	13,1%	14,0%	16,2%
Extérieure	479,8	569,2	612,8	694,4	7,8%	8,8%	8,7%	8,8%
DEPENSES DE PERSONNEL	1 434,0	1 508,1	1 582,8	1 667,5	23,3%	23,2%	22,4%	21,2%
DEPENSES DE SUBVENTION ET TRANSFERT	365,0	377,7	386,1	398,4	5,9%	5,8%	5,5%	5,1%
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	688,9	730,7	790,5	845,8	11,2%	11,2%	11,2%	10,8%
dont Abonnement	81,4	90,6	111,0	125,9	1,3%	1,4%	1,6%	1,6%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris FIMR et FER)	1 992,0	2 043,3	2 250,0	2 474,5	32,3%	31,4%	31,8%	31,5%
dont Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR	13,9	14,5	14,0	13,7	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
et Programme d'entretien routier / FER	91,9	104,1	117,0	131,8	1,5%	1,6%	1,7%	1,7%
AUTRES DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	345,6	422,7	457,0	497,0	5,6%	6,5%	6,5%	6,3%
TSU SIR		44,1	49,0	54,4	0,0%	0,7%	0,7%	0,7%
Dépense des collectivités sur recettes affectées	110,0	125,0	138,8	154,7	1,8%	1,9%	2,0%	2,0%
Autres dépenses sur recettes affectées	235,6	253,6	269,2	287,9	3,8%	3,9%	3,8%	3,7%
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	6 165,8	6 501,4	7 072,5	7 853,6	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Evolution	18,40%	5,44%	8,78%	11,04%				

Source : MPMBPE/DGBF

Sur la période 2017-2019, la structure des dépenses du budget reste identique, avec une prédominance des dépenses d'investissement (30,7%), suivies du service de la dette publique (23,2%) et des dépenses de personnel (22,8%).

La projection de dépenses se décline par grandes masses comme suit :

IV.2.2.1. Personnel

Les prévisions de la masse salariale sur la période 2017-2019 sont fixées respectivement à 1 508,1 milliards, 1 582,2 milliards et 1 667,5 milliards, représentant en moyenne 42,0% des recettes fiscales. En intégrant les recettes affectées, les dépenses de personnel représenteraient en moyenne sur la période 36,3% des recettes fiscales.

Ces projections sont basées sur la **stratégie de maîtrise de la masse salariale** sur la période 2014-2020 adoptée par le Gouvernement le 5 mai 2014. Cette stratégie vise la mise en place d'un dispositif assurant une évolution contrôlée de la masse salariale afin de garantir, à moyen et long terme, le respect du critère de convergence de l'UEMOA fixée à 35%. En effet, le ratio masse salariale recettes fiscales passe de 40,6% en 2016 à 36,4% en 2019. Ce ratio devrait se situer autour de la norme communautaire à partir de l'année 2020.

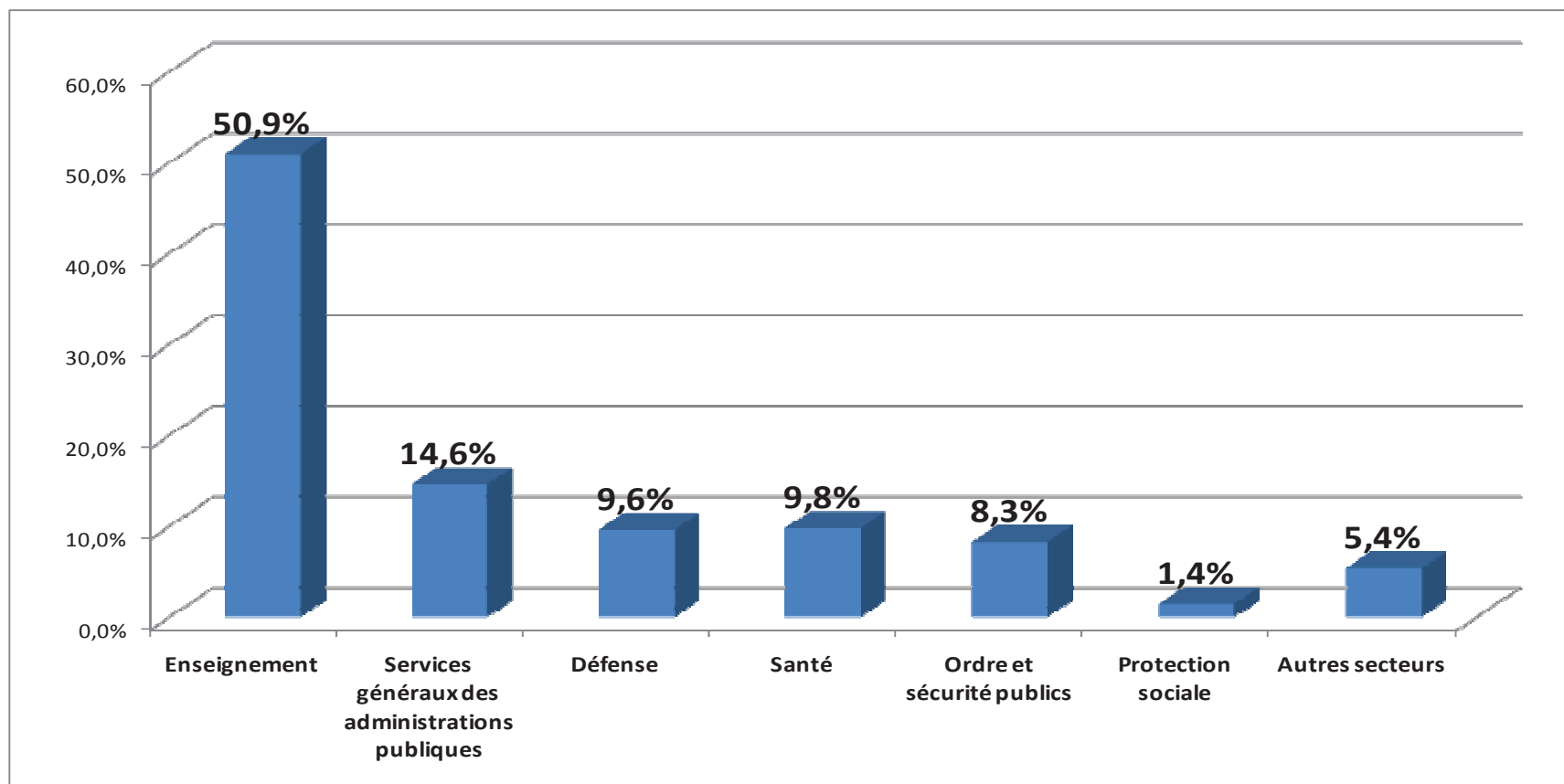
Les projections de la masse salariale 2017-2019, principalement basées sur les hypothèses de la stratégie, intègrent également :

- ✓ les besoins nouveaux de recrutement du secteur Education/formation dans le cadre de la Politique de l'Ecole Obligatoire ;
- ✓ le recrutement d'un agent pour deux sorties de carrière dans les secteurs autres que ceux de l'Education/Formation et de la Santé ;
- ✓ la prise en compte de l'impact financier du nouveau statut des greffiers.

Les principales mesures nouvelles qui ont un impact significatif sur l'évolution de la masse salariale sur la période 2017-2019, sont les suivantes :

- ✓ la poursuite des avancements indiciaires des fonctionnaires tous les deux ans, pour un coût annuel moyen de 15,1 milliards ;
- ✓ le nouveau statut des greffiers, pour un coût annuel de 3,8 milliards;
- ✓ les recrutements nouveaux de 14 388 agents en 2017 pour 61,5 milliards, 14 984 agents en 2018 pour 64,8 milliards et 16 458 agents en 2019 pour 66,3 milliards. Particulièrement, pour le secteur Education/Formation, les prévisions de recrutements nouveaux sont de 7 554 agents en 2017 pour 44,03 milliards, 8 112 agents en 2018 pour 47,3 milliards et 9 050 agents en 2019 pour 52,7 milliards ;
- ✓ la promotion de façon régulière des fonctionnaires du grade A4 aux grades supérieurs : en 2014, certains fonctionnaires de grade A4 totalisant au moins sept (7) années dans ce grade ont été promus au grade A5. Cette opération de promotion se poursuivra, chaque année par voie de concours dans les grades A5, A6 et A7 pour un coût annuel moyen de 3 milliards.

Graphique 1 : Répartition de la masse salariale 2017-2019 par grandes fonctions



Source : MPMB/DGBF

La répartition de la masse salariale projetée sur la période 2017-2019 affiche une prédominance du secteur de l'éducation-formation (50,9% en moyenne) qui absorbe plus de la moitié de la masse salariale, mettant en exergue la priorité accordée par le Gouvernement à ce secteur afin de disposer de ressources humaines qualifiées et de réduire considérablement le taux d'analphabétisme.

Encadrée 1 : Grandes mesures mises en œuvre à travers la stratégie de la masse salariale

- débloccage des avancements indiciaires interrompus depuis 1988.
- reprise des avancements indiciaires tous les deux ans.
- réajustement du taux de cotisation de la charge patronale de l'Etat de 19% à 16,67% dès la dernière année du débloccage.
- promotion des fonctionnaires de grade A4 aux grades supérieurs.
- traitement de la situation des ingénieurs et des techniciens.
- maîtrise de la gestion des effectifs.
- conception et déploiement du Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (SIGFAE).
- réalisation du Fichier Unique de Référence (FUR).
- institution du poste de Directeur des Ressources Humaines (DRH) dans tous les Ministères.
- identification des fonctionnaires et reprise de la notation.
- contrôle des diplômes et des arrêtés d'admission en vue de la fiabilité des recrutements.

IV.2.2.2. Abonnement

Les dépenses de consommation d'eau, de téléphone et d'électricité devraient connaître une évolution sur la période avec des montants respectifs de **90,6** milliards, **111,0** milliards et **125,9** milliards en 2017, 2018 et 2019 pour tenir compte des consommations attendues des nouveaux services, l'augmentation des puissances souscrites, l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

Cependant, certaines dispositions de maîtrise et de rationalisation seront mises en œuvre, notamment :

- l'ajustement des puissances souscrites pour éviter les pénalités ;
- l'incitation des services au remplacement des équipements vétustes ;
- la restriction des lignes à consommation abusive ;
- la sensibilisation des usagers à l'utilisation rationnelle de l'électricité, de l'eau et du téléphone dans les services publics ;
- l'audit des installations par le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- la redynamisation des actions de la Brigade de Contrôle des Abonnements en vue de faire réparer les fuites d'eau et dénoncer les branchements illicites.

IV.2.2.3. Subventions et Transferts

Les subventions et transferts accordés par l'Etat à certains de ses démembrements et organismes extérieurs sont projetés à **377,7** milliards en 2017, **386,1** milliards en 2018 et **398,4** milliards en 2019. Ces subventions sont destinées notamment :

- **aux écoles privées** pour couvrir les frais d'écologie des élèves et étudiants affectés par l'Etat dans ces établissements ;
- **aux Etablissements Publics Nationaux** pour mettre en œuvre certaines missions spécifiques de l'Etat ;
- **à la filière coton** pour soutenir le prix des intrants agricoles ;
- **aux Collectivités Décentralisées** pour soutenir la politique de décentralisation de l'Etat ;
- **aux élèves et étudiants** au titre des bourses, des kits scolaires et des frais de transport.

Pour la période 2017-2019, aucun montant n'est inscrit au titre de la subvention au secteur électricité, en raison des efforts consentis par le Gouvernement pour rétablir l'équilibre du secteur.

Tableau 19: Evolution des subventions et transferts 2016-2019

En milliards de FCFA

SUBVENTIONS ET TRANSFERTS	Collectif	Budget	projections	
	2016	2017	2018	2019
Subvention aux écoles privées	117,6	123,6	142,5	153,4
Subventions aux EPN	74,3	85,2	74,3	74,3
Subvention coton	7,0	7,0	7,0	7,0
Subvention au secteur électricité	1,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de réserves café cacao	1,0	1,0	1,0	1,0
Collectivités décentralisées	21,4	22,1	22,1	22,1
Bourse, kits scolaires et transports	59,7	62,6	63,6	64,6
Autres subventions	83,1	76,2	75,6	76
TOTAL	365,0	377,7	386,1	398,4

Source : MPMBPE/ DGBF

IV.2.2.4. Autres achats de Biens et Services

Les autres dépenses d'achats de biens et services intégrant les charges de fonctionnement courant des services de l'administration, connaîtraient une hausse moyenne entre 2017 et 2019 de 6,1% contre 9,9% d'augmentation du budget global, pour tenir compte de la volonté du Gouvernement de dégager des marges budgétaires afin de renforcer les investissements.

Ainsi, ces dépenses sont prévues en 2017, 2018 et 2019 à des montants respectifs de **640,1** milliards, **679,5** milliards et **719,9** milliards.

IV.2.2.5. Investissement

Les investissements publics prévus sur la période 2017-2019 tiennent compte de la stratégie nationale du Gouvernement contenue dans le PND II qui décrit les grandes orientations en matière d'investissement.

Ces investissements (y compris le FIMR et le Programme d'entretien routier) devraient évoluer à un rythme annuel moyen de 10,0% en passant de **2 043,3** milliards en 2017, à **2 250,0** milliards en 2018 puis à **2 474,5** milliards en 2019 avec des appuis extérieurs respectifs de **922,0** milliards, **1 113,9** milliards et **1 336,4** milliards (soit 49,0% des investissements publics de la période).

Tableau 20: Evolution des dépenses d'investissement 2016-2019

En milliards de FCFA

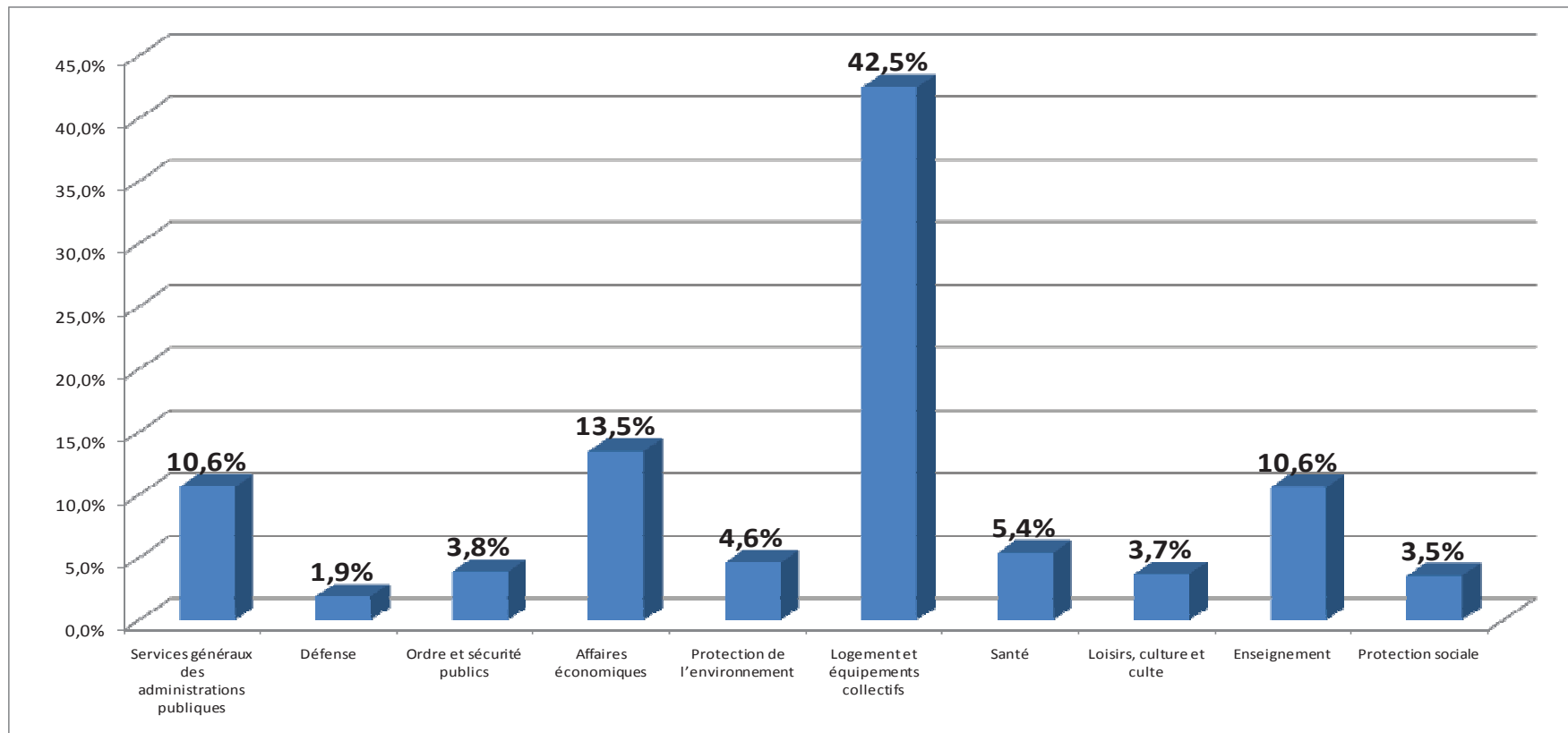
Dépenses d'investissement	Collectif	Budget	Projections	
	2016	2017	2018	2019
Total dépenses d'investissement yc FIMR et FER	1 992,0	2 043,3	2 250,0	2 474,5
Financement intérieur des projets	1 241,90	1 121,30	1 136,10	1138,1
dont Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR	13,9	14,5	14	13,7
et Programme d'entretien routier / FER	91,9	104,1	117	131,8
Financement extérieur des projets	750,2	922,0	1113,9	1336,4
Variation annuelle		2,6%	10,1%	10,0%
Pourcentage du budget total	32,3%	31,4%	31,8%	31,5%
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	6 165,80	6 501,40	7 072,50	7 853,60
PIB	21 058,50	23 315,60	25 864,60	28 553,20

Source : MPMBPE/ DGBF

Ces investissements publics représenteraient en moyenne 31,6% des dépenses totales budgétaires sur la période. Rapportés au PIB, ces investissements représenteraient 8,7% en moyenne pour parachever certains projets d'envergure, notamment :

- **les grands chantiers** tels que les travaux d'aménagement du barrage hydroélectrique de Soubré, l'extension des universités existantes, la construction de nouvelles universités, la réalisation d'infrastructures scolaires pour accompagner le programme école pour tous, la réalisation des logements sociaux, le prolongement de l'autoroute du nord à partir de Yamoussoukro, la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle, la réhabilitation des infrastructures sanitaires, etc.
- la mise en œuvre de la **Loi de programmation militaire et la Loi de programmation de la sécurité intérieure** ;
- **les projets financés dans le cadre du C2D** pour un montant annuel de **147,6** milliards en 2017, 2018 et 2019 dans les secteurs de l'éducation, de la formation, de l'emploi, de la santé, de l'agriculture, du développement rural, de la biodiversité, du développement urbain, de l'eau, de l'assainissement, des infrastructures routières, du transport et de la justice ;
- **les transferts au profit des collectivités décentralisées et districts** pour leur permettre, dans le cadre de la décentralisation, de conduire des projets d'aménagement et de mettre en exergue les potentialités économiques et culturelles locales.

Graphique 2: Répartition des dépenses d'investissement par fonction



Source : MPMBPE/DGBF

La répartition par grande fonction des dépenses d'investissement fait ressortir une prédominance des secteurs des logements et équipements avec une proportion de 42,5%. Ce secteur est suivi des affaires économiques (13,5%), des services généraux des administrations publiques (10,6%) et de l'enseignement (10,6%).

Cette politique d'affectation des dépenses d'investissement principalement dans les secteurs porteurs de croissance est conforme à la volonté du Gouvernement de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

IV.2.3 Analyse des projections de dépenses budgétaires 2017-2019 par fonction

L'allocation sectorielle des dépenses budgétaires sur la période 2017-2019 a été faite en tenant compte de l'impulsion qui sera donnée aux secteurs productifs sans toutefois, détériorer les ratios des charges récurrentes des secteurs sociaux.

Tableau 21: Récapitulatif des dépenses par fonction de 2016-2019

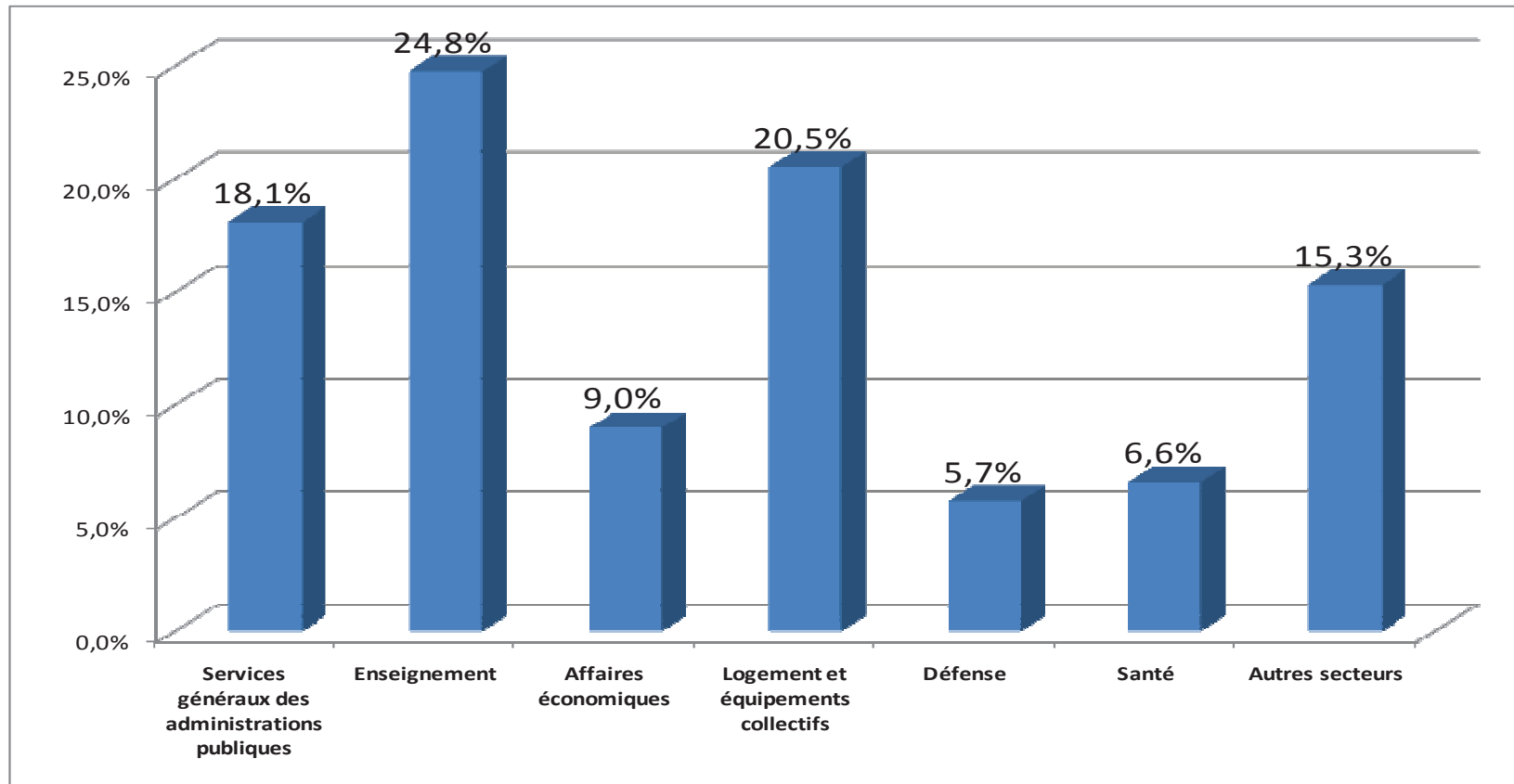
En milliards de FCFA

	Exécution	Budget	Projection						Moyenne 2016-2018	
	2015	2016	2017		2018		2019		Montant	Poids
	Montant	Montant	Montant	Poids	Montant	Poids	Montant	Poids	Montant	Poids
Services généraux des administrations publiques	756 435	951 942	871 096	17,1%	976 695	17,9%	1 122 681	19,1%	594 094	18,1%
Défense	319 746	258 837	307 879	6,1%	315 191	5,8%	320 805	5,5%	188 775	5,7%
Ordre et sécurité publics	241 349	302 994	348 601	6,9%	387 623	7,1%	411 313	7,0%	229 507	7,0%
Affaires économiques	286 440	479 822	298 509	5,9%	528 888	9,7%	649 619	11,0%	295 403	9,0%
Protection de l'environnement	52 460	106 633	109 879	2,2%	225 636	4,1%	221 702	3,8%	111 443	3,4%
Logement et équipements collectifs	592 459	855 154	1 245 911	24,5%	1 121 624	20,5%	1 005 669	17,1%	674 641	20,5%
Santé	263 931	365 032	404 814	8,0%	319 266	5,8%	360 691	6,1%	216 954	6,6%
Loisirs, culture et culte	73 092	106 616	143 127	2,8%	134 702	2,5%	155 085	2,6%	86 583	2,6%
Enseignement	1 024 280	1 310 873	1 244 018	24,5%	1 328 439	24,3%	1 494 896	25,4%	813 471	24,8%
Protection sociale	65 515	87 635	108 769	2,1%	115 133	2,1%	127 377	2,2%	70 256	2,1%
Reserve de programmation	0	0	0	0,0%	13 154	0,2%	13 524	0,2%	5 336	0,2%
TOTAL	3 675 706	4 825 537	5 082 603	100,0%	5 466 350	100,0%	5 883 362	100,0%	3 286 463	100,0%
Dette Publique	1 318 342	1 340 264	1 418 797		1 606 137		1 970 199		1 665 044	
TOTAL (y compris dette publique)	4 994 048	6 165 801	6 501 399		7 072 488		7 853 561		7 142 482	

Source : MPMBPE/ DGBF

L'analyse des projections hors dette⁹ afficherait une prédominance des dotations affectées à l'enseignement (24,8%), suivi des logements et équipements collectifs (20,5%), et des services généraux de l'administration publique (18,1%).

Graphique 3: Répartition des dépenses hors dette par fonction de 2016-2018



Source : MPMB/ DGBF

⁹ Le service de la dette publique représente 23,2% des dépenses totales

V. MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES NATIONALES ET SECTORIELLES

La programmation pluriannuelle 2017-2019 s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre des stratégies nationales de développement en vue d'accélérer la marche vers l'émergence à l'horizon 2020. Pour ce faire, les allocations budgétaires sectorielles ont pour objectif la réalisation effective des projets et programmes de développement économique et social inscrits dans le PND 2016-2020 en vue de contribuer à l'atteinte des cinq résultats stratégiques que sont :

- le renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance ;
- l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social ;
- l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation;
- le développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement ;
- le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

Tableau 22: Récapitulatif par axe des allocations des dépenses

En milliards de FCFA

	2015		2016	2017	2018	2019	TOTAL SUR LA PERIODE 2017-2019	Proportion sur la période
	Progr.	Estimé	Budget (collectif)	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)		
AXE : STRATEGIQUE 1: le renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance ;	1 486 099	1 460 752	1 760 258	1 795 055	1 961 707	2 266 149	6 022 911	36,7%
AXE STRATEGIQUE 2: l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social ;	1 339 624	1 286 800	1 668 734	1 665 961	1 623 429	1 739 888	5 029 279	30,6%
AXE STRATEGIQUE 3: l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation;	458 629	431 840	472 579	534 793	599 956	480 918	1 615 667	9,8%
AXE STRATEGIQUE 4:le développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement	638 618	413 821	836 820	999 976	1 150 419	1 254 943	3 405 338	20,7%
AXE STRATEGIQUE 5: le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.	87 771	82 493	87 146	86 817	118 231	127 939	332 987	2,0%
Reserve de programmation	0	0	0	0	13 154	13 524	26 678	0,2%
TOTAL	4 010 741	3 675 706	4 825 537	5 082 603	5 466 896	5 883 362	16 432 861	100,000%
Dette Publique	1 295 016	1 318 342	562	1 418 797	1 606 137	1 970 199	4 995 133	
TOTAL	5 305 758	4 994 048	6 165 801	6 501 399	7 072 488	7 853 561	21 427 448	

Source : MPMB/DGBF

V.1 RESULTAT STRATEGIQUE I : RENFORCEMENT DE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET DE LA BONNE GOUVERNANCE

La programmation budgétaire 2017-2019 concourt à l'atteinte puis à la consolidation de ce premier résultat stratégique du PND en y consacrant en moyenne 36,7% des prévisions budgétaires. Les allocations affectées pour atteindre ce résultat passeront de **1795,1** milliards en 2017 à **2266,1** milliards en 2019 et contribueront à la réalisation des actions prévues dans les secteurs suivants :

- **Défense** : Les actions prévues dans ce secteur seraient principalement orientées vers la mise en œuvre de la Loi de Programmation Militaire à travers le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des institutions de défense (accroissement et adaptation des moyens structurels de l'armée à l'instar des armées modernes). Ceci se matérialisera par la forte participation de la Côte d'Ivoire aux mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans la sous région.
- **Intérieur et sécurité** : Pour renforcer la sécurité des populations sur la période 2017-2019, la priorité sera mise sur la Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure en vue de l'adaptation du dispositif sécuritaire aux nouvelles menaces, le renforcement du dispositif de gestion des armes et des risques et catastrophes.
- **Fonction Publique** : Au niveau de la fonction publique, il s'agira de renforcer la performance et l'efficacité de l'administration publique par la poursuite de la réalisation des actions telles que la formation des cadres ainsi que la restructuration de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), le développement de l'e-administration et l'opérationnalisation du Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (SIGFAE) dans toutes les composantes de l'administration et sur toute l'étendue du territoire et la mise en œuvre du projet de Gouvernance électronique.
- **Communication** : La politique dans ce secteur vise entre autres la garantie de la liberté d'expression et l'accès à l'information publique de qualité à travers notamment le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services de communication, l'accroissement des appuis accordés au secteur des médias privés, le renforcement de la régulation du secteur de la communication et l'accélération du passage de l'analogie à la Télévision Numérique Terrestre (TNT) et la libéralisation du secteur audiovisuel.
- **Justice et Droits de l'homme** : Pour faciliter l'accès des populations au système judiciaire, améliorer la politique carcérale et le respect des droits humains sur l'ensemble du territoire, certaines actions sont prévues dont notamment la révision de la carte judiciaire en fonction des besoins de la population et de l'activité économique, le renforcement des actions sociales en milieu carcéral et post carcéral et la construction/réhabilitation des infrastructures pénitentiaires selon les normes internationales.
- **Planification du développement et Système statistique** : Il sera question dans ce secteur du renforcement du cadre légal et réglementaire du processus de planification, de programmation et d'évaluation des politiques publiques en Côte d'Ivoire afin de définir la charte de

responsabilités des acteurs, les outils, leurs liens et la périodicité d'actualisation. Les actions visent en outre à assurer la souveraineté nationale sur la production des données statistiques en Côte d'Ivoire à notamment travers la mise en place d'un mécanisme de programmation des interventions et des projets d'investissement; la mise en place d'un système national intégré de suivi et évaluation des politiques publiques; l'intégration dans les curricula de formation des écoles, universités et instituts des modules sur la chaîne PPPBSE; le renforcement de la coordination et la coopération statistique au niveau national et international.

- **Budget, Economie et Finances** : La poursuite de l'amélioration de la gestion des finances publiques et de l'économie se fera à travers le financement des actions majeures telles que le renforcement de la qualité de la projection et de l'analyse macroéconomique; la mise en place du nouveau système d'information budgétaire; le renforcement du système de mobilisation de ressources intérieures et extérieures, la gestion rigoureuse de la soutenabilité de la dette publique; le développement et assainissement du marché des assurances; l'amélioration de la capacité des banques et établissements financiers à financer l'économie.
- **Institutions** : Pour garantir la transparence, la crédibilité et la régulation des institutions de la république, le budget de l'Etat prévoit des dotations pour le renforcement de la prévention et la lutte contre la corruption, la création et le fonctionnement des hautes juridictions (Haute Cour de Justice, Cour de Cassation et Conseil d'Etat; la réforme de la Magistrature et du Conseil Supérieur de la Magistrature ainsi que de la moralisation du secteur judiciaire.

V.2 RESULTAT STRATEGIQUE II : L'ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET DU BIEN-ETRE SOCIAL

Le capital humain étant un des déterminants importants du rythme de la croissance économique, la marche de la Côte d'Ivoire vers l'émergence socio-économique nécessite des ressources humaines qualifiées, performantes et en bonne santé pour assurer son développement économique et social. La programmation budgétaire devrait contribuer à la réalisation de ce résultat à travers une allocation de **5 029,3** milliards sur la période 2017-2019 dont **1 666** milliards en 2017. Ces crédits permettront de financer les actions majeures, les projets et programmes structurants dans les secteurs suivants :

- **Education Nationale** : Les dotations consacrées à l'éducation nationale s'inscrivent dans l'ambition du Gouvernement d'accroître l'accès des populations, notamment les plus vulnérables, à l'éducation formelle et non formelle. Ces efforts consentis par l'Etat sur la période visent à poursuivre la réforme de l'éducation nationale pour rendre opérationnelle la mesure de la scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans et à mettre en œuvre des programmes visant à disposer de ressources humaines de qualité, bien éduquées, bien formées et productives.. Les interventions prioritaires portent sur l'acquisition de manuels scolaires et l'équipement en mallettes pédagogiques des EPP, le programme de construction de collèges et lycées d'enseignement général, la construction de 3000 classes au primaire, les projets de promotion de l'accès des filles à l'éducation secondaire ISTISNA et IJARA.

- **Enseignement supérieur et Recherche scientifique :** Au niveau de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, il est prévu en moyenne **185,5** milliards par an pour l'amélioration de la gouvernance des Universités et grandes écoles publiques, le renforcement des capacités d'accueil de l'enseignement supérieur et l'amélioration de l'employabilité des diplômés. L'accent serait mis sur les projets et programmes tels que l'extension et l'équipement des infrastructures de l'université FHB de Cocody, de Korhogo et de Daloa, la construction de nouvelles universités (Bondoukou, de Man), la mise en œuvre de programmes nationaux de recherche.
- **Santé et Lutte contre le SIDA :** Pour contribuer à l'amélioration de l'offre, la qualité et l'utilisation de services de santé, au renforcement de la lutte contre la maladie et à l'amélioration de la santé maternelle et infantile-juvénile, plusieurs actions seront mise en œuvre.. Ce sont notamment la garantie de la disponibilité des médicaments, vaccins et intrants stratégiques de qualité au niveau de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP) et au niveau périphérique, la mise à niveau des établissements sanitaires dans le cadre de la Couverture Maladie Universelle, le renforcement de la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme, la tuberculose et les autres maladies transmissibles, le renforcement des services intégrés de prise en charge de la santé de la mère, le passage à échelle des interventions cout-efficaces à haut impact à l'endroit des populations les plus vulnérables, le renforcement des services de prise en charge intégrée des maladies du nouveau-né et de l'enfant ainsi que la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE) et la vaccination, la mise en œuvre du Programme National Multisectoriel de Nutrition (PNMN).
- **Affaires sociales et Formation Professionnelle :** Dans ce secteur l'accent serait mis sur la réforme de la formation professionnelle et aux affaires sociales notamment par la suppression du BEP, la révision du BTS et des curricula de formation à l'Institut National de la Formation Sociale (INFS). Les priorités concernent entre autres la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle ; la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale ; le renforcement des capacités techniques et matérielles des centres de formation professionnelle, l'accroissement des antennes de l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP) et des centres sectoriels.
- **Culture et Francophonie :** La politique sectorielle sera axée sur le développement économique des arts et de la culture ainsi que l'amélioration de la gestion du patrimoine culturel national. Les principales actions sont notamment la construction des centres culturels intégrés, des centres techniques des arts appliqués et des foyers et centres culturels, la restauration et la valorisation de la ville historique de Grand Bassam inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, la création de pôles de développement culturels, l'inscription du Parc Archéologique d'Ahouakro et du Parc National des îles Ehotilés sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que les mosquées de type soudanais du Nord de la Côte d'Ivoire ;
- **Sport et Loisirs :** les priorités dans ce secteur sur la période 2017-2019 concernent l'organisation des jeux de la francophonie, la construction du stade olympique d'Abidjan et d'Ebimpé, la construction/réhabilitation des infrastructures pour l'organisation de la CAN 2019, la réalisation de la cité olympique d'EBIMPE.

V.3 RESULTAT STRATEGIQUE III : L'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE PAR L'INDUSTRIALISATION

En matière de transformation structurelle de l'économie, le CDMT global 2017-2019 consacrerait en moyenne **538,6 milliards** par an au développement des secteurs de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Ces principaux secteurs sont :

- **Industries et Mines :** Pour soutenir les efforts du secteur minier à la création de richesse et apporter une réponse aux défis d'industrialisation, la programmation budgétaire devraient concourir à la réalisation des actions telles que la mise en œuvre du programme national de restructuration et de mise à niveau de l'industrie en Côte d'Ivoire, l'aménagement de la zone franche technologique de Grand Bassam, le développement de la filière anacarde et cajou, le développement intégré de la filière textile et confection, la mise en œuvre effective de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) et du processus de Kimberley.
- **Commerce :** En vu de la dynamisation et la modernisation du commerce intérieur ; la programmation budgétaire devrait contribuer à la mise en œuvre des opérations majeures notamment l'élaboration et la mise en œuvre du programme de développement du commerce intérieur, l'appui à la commercialisation des produits vivriers et l'encadrement des associations de consommateurs, la création de centres de formalités pour faciliter l'investissement dans le commerce.
- **Artisanat, Entrepreneuriat et PM :** Au titre de l'artisanat, de l'entrepreneuriat et PME, il est alloué dans le cadre de la programmation pluriannuelle 2017-2019 des dotations pour contribuer au développement de ce secteur et l'accroissement de sa capacité à générer plus d'emplois et de revenus. Les actions majeures seront orientées vers la mise en œuvre de la stratégie de développement des PME (programme Phoenix), la mise en place d'un système de normalisation, de codification et de labellisation des produits et services de l'artisanat, la création des zones d'implantation artisanales.
- **Agriculture :** L'agriculture constitue l'un des pôles importants de croissance économique pour le pays. Pour contribuer à renforcer son rôle dans la dynamique de l'économie, il est prévu sur la période 2017-2019 des dotations budgétaires devant contribuer à la compétitivité de l'agriculture ivoirienne et à assurer la sécurité alimentaire. Les principaux projets prévus à cet effet concernent l'appui à la production agricole et à la commercialisation, le projet d'aménagement et de mise en valeur des bas-fonds, le projet de sécurisation foncière, le programme d'accélération et de relance des filières agricoles en Côte d'Ivoire , l'appui aux pôles agro-industriels des régions du Béliér, du Tonpki , le développement de la bourse des matières premières agricoles, le programme de sécurité alimentaire, l'appui à l'entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agrobusiness (PAEJAA).
- **Ressources animales et halieutiques :** Le secteur des ressources animales et halieutiques bénéficie sur la période 2017-2019 de dotations budgétaires qui contribueront à la réduction de la pauvreté et la faim en Côte d' Ivoire à travers la mise en œuvre des actions telles que la construction et la réhabilitation des infrastructures de production, de transformation, de conservation des produits animaux et halieutiques, l'appui à la recherche-développement en vue de l'amélioration génétique et l'alimentation animale, la construction et la réhabilitation des infrastructures d'appui à l'amélioration génétique et de contrôle des maladies animales et des zoonoses, la promotion des élevages à fort potentiel économique et génétique de qualité, l'amélioration substantielle des productions avicole, porcine, laitière, bovine et ovine.

- **Hydrocarbure et Electricité :** En matière énergétique, les dotations budgétaires prévues devraient contribuer au développement des infrastructures énergétiques de qualité qui assurent les besoins croissants de l'économie. Les efforts seront concentrés sur la mise en œuvre des actions telles que la réalisation des projets de centrales solaires photovoltaïques et à biomasse cacao, la construction de plusieurs centrales hydroélectriques, notamment celles de Soubré, la construction de microcentrales hydroélectriques, le développement de centrales thermiques à cycle combiné et à charbon, la couverture du territoire en pipelines (GPL et Muli produits) et gazoducs.
- **Tourisme :** En vue de l'accroissement de l'offre touristique les actions seraient essentiellement portées sur la création du centre d'application des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, le développement du tourisme balnéaire, culturel et de l'écotourisme.

V.4 RESULTAT STRATEGIQUE IV : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HARMONIEUSEMENT REPARTIES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL ET LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

La politique du gouvernement en faveur du développement des infrastructures en quantité et de qualité suffisantes et une exploitation rationnelle et respectueuse de l'environnement naturel pour conduire le pays vers l'émergence bénéficierait au titre de la programmation budgétaire 2017-2019 d'une allocation moyenne annuelle de **1 135,1** milliards. Les domaines d'interventions concernés sont :

- **Transport :** Le secteur du transport bénéficiera sur la période 2017-2019 des dotations budgétaires pour répondre à la volonté du Gouvernement d'accélérer le processus de développement par la réduction des inégalités spatiales et favoriser les opportunités. Ainsi, les actions concourant à accroître et à moderniser les services de transport et le parc automobile de transport en commun seront opérées. Il s'agit de l'extension et la modernisation du Port Autonome d'Abidjan la construction du poste de contrôle juxtaposé (Laleraba, Noé/Elubo, Gbapleu, de Prolo et de Nigouni.), la construction des infrastructures du train urbain d'Abidjan ; le renforcement des capacités opérationnelles de l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) et de celles du personnel de sécurité, de sûreté, de recherche et sauvetage maritime ; la réalisation d'un réseau de surveillance maritime à distance.
- **Infrastructures routières :** Pour impulser le développement des infrastructures routières il est prévu sur la période 2017-2019 plusieurs actions notamment les travaux de réhabilitation et de renforcement de 300 ouvrages et la construction des tronçons d'un grand nombre de localités du pays telles que le bitumage de la route Agboville-Rubino-Cechi, l'aménagement et bitumage de la route Adzopé - Yakassé Attobrou, la construction de l'échangeur de l'amitié Ivoir-japonaise (SOLIBRA), l'aménagement et le bitumage des voiries structurantes du district d'Abidjan ; la construction d'échangeurs et de fly over sur certains grands carrefours, la construction des autoroutes notamment Abidjan-Lagos, Yamoussoukro-Bouaké et Abidjan-Dabou, la construction des 4^e et 5^e ponts d'Abidjan (Yopougon-Plateau), le pont de Kouibly et le pont de Kani.

- **Environnement, Développement durable, Eaux et Forêts :** Les crédits budgétaires prévus dans ce secteur sur la période 2017-2018 permettront de financer les actions de promotion et de protection de l'environnement qui portent essentiellement sur le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire des eaux et forêts et de l'environnement, la sensibilisation des populations, la reconstitution du patrimoine forestier et la stabilisation du couvert, la gestion intégrée des ressources en eau, la lutte contre l'érosion côtière et les effets du changement climatique. Ainsi, les principaux projets concernent entre autre la réhabilitation des forêts dégradées, la mise en œuvre de la stratégie de gestion durable des conflits homme-faune et des animaux à problème, le projet de Conservation des Ressources Naturelles, l'appui aux résolutions de la cop21 pour le renforcement de la résilience au changement climatique/PIC, le programme d'amélioration durable de la situation d'assainissement et du drainage de la ville d'Abidjan.
- **Postes et TIC :** En vue de vulgariser l'utilisation des TIC et d'assurer la couverture intégrale de la population ivoirienne en téléphonie et Internet ainsi que de développer le secteur postal, la programmation budgétaire prévu de financer les actions majeures telles l'accélération du maillage du territoire national en fibre optique destiné à relier tous les pôles administratifs et économiques du pays, la poursuite de la mise en œuvre du projet « un citoyen, un ordinateur plus une connexion Internet », la promotion du service universel postal, la réalisation du Projet courrier hybride.
- **Construction, Assainissement et Urbanisme :** la politique sectorielle sera axée sur l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie et du système d'assainissement et de salubrité. A ce titre il est prévu la contribution à la production de logements décents et durables, la viabilisation des terrains destinés à la production de logements sociaux et économiques, la promotion des matériaux de construction écologiques et durables, l'élaboration des schémas directeurs de gestion des déchets solides, ménagers et assimilés des régions et districts autonomes.

V.5 RESULTAT STRATEGIQUE V : RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Pour asseoir une coopération avantageuse, la politique ivoirienne en matière de diplomatie, mettra un accent particulier sur des partenariats stratégiques avec l'implantation en Côte d'Ivoire des activités industrielles délocalisées des pays émergents visant à conquérir les marchés ivoirien et sous régional, la réalisation des joint-ventures entre les entreprises des pays émergents et le secteur privé ivoirien. Dans ce cadre, les principales actions à mettre en œuvre concerneront notamment le renforcement de la contribution de la Côte d'Ivoire à l'intégration économique et monétaire en Afrique, la promotion des partenariats économiques stratégiques (Asie, Moyen orient, Amérique du sud, etc.) et de la mobilisation des ressources financières extérieures et l'intensification du lobbying et de la promotion de la destination Côte Ivoire, le développement des Services de Promotion Economique Extérieure (SPEE) de la Côte d'Ivoire ainsi que l'intensification de la participation des ivoiriens de l'extérieur aux efforts de développement de la Côte d'Ivoire.

La contribution du cadrage triennal 2017-2019 à la réalisation de ces actions stratégiques serait respectivement de **86,8** milliards, **118,2** milliards et **127,8** milliards en 2017, 2018 et 2019.

VI. RISQUES SUR LES FINANCES PUBLIQUES

VI.1 RISQUES SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Les risques portant sur la mobilisation des ressources et l'exécution des dépenses peuvent compromettre la réalisation des objectifs du budget.

VI.1.1 Risques sur la mobilisation des ressources intérieures

Le recouvrement des ressources intérieures est soumis à un certain nombre de facteurs de risque qui peuvent influencer négativement sur leur mobilisation. Ces risques sont déclinés ci-après :

- **l'environnement sociopolitique et sécuritaire** peut en cas de perturbation, rendre difficile la collecte de l'impôt et constituer un risque de recouvrement des recettes. Au regard des actions de consolidation de la paix sociale et de cohésion nationale engagées par le Gouvernement ainsi que l'attention particulière accordée aux questions de défense et de sécurité dans le contexte de la lutte contre le terrorisme, ce risque semble maîtrisé ;
- **la fluctuation des prix des produits agricoles, miniers et énergétiques.** En effet, les recettes liées aux produits agricoles, miniers et énergétiques représentent une part importante des recettes fiscales et non fiscales du budget. Les recettes liées au café, cacao, pétrole, gaz et aux produits pétroliers constituent plus du quart des recettes fiscales budgétaires (28,6% sur la période 2017-2019). Ainsi, une fluctuation des prix internationaux de ces matières premières à la baisse, constituerait un risque majeur à la réalisation des prévisions de ressources.
Pour réduire ce risque ou affaiblir son impact sur le recouvrement des ressources intérieures, il serait souhaitable de mener à moyen terme une politique de transformation en vue de renforcer le secteur agro industriel ;
- **l'importance du secteur informel, les fausses déclarations d'impôts, l'évasion fiscale, ainsi que certaines résistances à l'impôt** affaiblissent le niveau de recouvrement des recettes fiscales. Au vu de l'engagement des régies financières à renforcer la lutte contre la fraude, à promouvoir le civisme fiscal et à déployer des efforts pour le recouvrement des arriérés, l'effet de ce risque est relativement faible ;
- **les intempéries** qui se caractérisent par les inondations et les sécheresses, peuvent impacter négativement la production et les revenus du secteur. La sécheresse a également le même effet par la baisse des productions agricoles mais peut quelque fois perturber la production industrielle si les barrages hydro électriques ne sont plus à même de produire suffisamment d'électricité. Si la prévention des catastrophes naturelles est difficile, l'Etat, concernant l'énergie, la disponibilité en gaz et l'optimisation de la capacité de production des installations devrait permettre la maîtrise de ce risque ;
- **Coordination insuffisante de la mobilisation des titres sur le marché sous régional** qui pourrait occasionner des problèmes de programmation des interventions sur le marché sous-régional de sorte à ce que plusieurs Etats se retrouvent au même moment sur ledit marché réduisant les montants mobilisés.

IV.1.1 Les risques au niveau de la mobilisation des ressources extérieures

- **La complexification des procédures de décaissement des bailleurs** : il arrive que des bailleurs de fonds exigent des documents supplémentaires pour le décaissement des ressources sur certains projets, entraînant un retard dans l'exécution des crédits budgétaires ;
- **La variation des taux de change** des devises internationales par rapport au FCFA qui pourrait entraîner des écarts entre les ressources attendues et les ressources effectivement reçues.

VI.2 RISQUES LIÉS A L'EXECUTION DES DEPENSES PUBLIQUES

VI.2.2 Risques liés à l'exécution de la dette publique

La volatilité des caractéristiques financières des emprunts (taux d'intérêts et taux de change variable...) qui pourraient entraîner des écarts entre les montants à rembourser prévus au budget et les remboursements effectifs. En effet, la montée du cours du dollar par rapport à l'euro engendrerait des coûts supplémentaires de gestion de la dette. Bien que plus de la moitié de la dette extérieure ivoirienne soit libellée en euros limitant l'impact du taux de change, une part importante de cette dette, libellée en dollars, reste néanmoins exposée à un risque de la hausse du taux de change.

VI.2.1 Risques liés à la faible exécution des dépenses d'investissement

La programmation budgétaire tient compte des résultats stratégiques de développement déclinés sous forme de projets d'investissement dont la mise en œuvre concourt à la réalisation des objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté.

Le retard dans l'exécution du calendrier d'un programme et la faible capacité d'absorption des crédits budgétaires des projets pourraient constituer un risque avec des conséquences sur l'atteinte des objectifs. Cette faible exécution constituerait un mauvais signal pour la communauté des bailleurs et entraverait par conséquent, la mobilisation des concours extérieurs au titre des projets cofinancés.

VI.2.3 Risques liés à la survenance d'événements imprévus

Le budget est également exposé à des risques qui pourraient provenir d'événements imprévus tels que les catastrophes, les crises socio-politiques, etc. Dans de tels cas, le Gouvernement serait obligé d'opérer des ajustements nécessaires qui pourraient se traduire par l'abandon de certaines priorités et la réorientation d'objectifs budgétaires initiaux.

CONCLUSION

L'économie ivoirienne s'est consolidée sur la période 2013-2015 avec un taux de croissance annuelle moyen de 9,0% qui a bénéficié de la mise en œuvre satisfaisante des réformes structurelles ainsi que des investissements programmés dans le Plan National de Développement (PND) 2012-2015. Ces résultats économiques sont dus également aux efforts des autorités ivoiriennes en matière de bonne gouvernance et de politique économique.

Sur cette période, la situation des finances publiques présente une augmentation régulière des recettes ainsi que des dépenses. La performance au niveau des recettes est imputable aux bons niveaux de recouvrement des ressources qui s'expliquent principalement par la relance et la consolidation des activités économiques, ainsi que par la mise en œuvre satisfaisante des mesures fiscales. En ce qui concerne les dépenses, elles sont dominées par la croissance des investissements pour faire face aux défis de la relance de l'économie et par l'impact financier de la réforme sur la masse salariale. En conséquence, le déficit budgétaire s'est établi à 2,2% du PIB de 2013 à 2014. En 2015 par contre, ce déficit s'est affiché à 2,9%, imputable à l'organisation des élections et la sécurisation de l'ensemble du territoire. Le financement de ces déficits budgétaires a été rendu possible grâce aux ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier.

En dépit des perturbations climatiques qui ont amoindri les performances du secteur primaire, la croissance en 2016 devrait ressortir à 9,3%.

Pour les trois (03) prochaines années, la programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2017-2019 table sur la poursuite, par le Gouvernement, du renforcement de la qualité des institutions et de la bonne gouvernance, du maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, de la diversification et la transformation structurelle de l'économie et de l'accélération des réformes structurelles et sectorielles. La politique en matière de dépenses consistera à la mise en œuvre d'une politique d'endettement soutenable, à la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale, à la réduction des délais de passation des marchés publics et à la mise en œuvre des mesures contenues dans le schéma directeur des réformes des finances publiques. En ce qui concerne les recettes, la politique fiscale sera essentiellement orientée vers la poursuite des efforts de renforcement de l'efficacité et de la transparence en matière de recouvrement des recettes et des réformes fiscales.

La vision de l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020 transparaît clairement dans cette programmation triennale afin de rendre cette croissance amorcée plus inclusive

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Dépenses du budget de l'Etat 2011-2019

En milliards de FCFA

DEPENSES	Réal. 2011	Réal. 2012	Réal. 2013	Réal. 2014	Réal. 2015	Budget 2016 Collectif	Project. 2017	Project. 2018	Project. 2019
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	1 322,1	883,0	972,2	1 167,3	1 294,4	1 340,3	1 418,8	1 606,1	1 970,2
- Intérieure	938,6	372,6	719,1	855,9	847,5	860,5	849,6	993,3	1 275,8
- Extérieure	383,5	510,4	253,1	311,4	446,9	479,8	569,2	612,8	694,4
DEPENSES ORDINAIRES	1 395,5	1 806,1	1 791,7	1 946,6	2 377,5	2 487,9	2 616,6	2 759,4	2 911,8
- Personnel (y/c charges patronales)	719,9	934,7	1 038,9	1 183,3	1 331,6	1 434,0	1 508,1	1 582,8	1 667,5
- Abonnement	44,2	47,2	48,1	58,9	61,9	81,4	90,6	111,0	125,9
- Autres dépenses ordinaires	631,4	824,2	704,7	704,3	984,1	972,5	1 017,9	1 065,6	1 118,4
Subventions et transferts	314,7	414,3	325,1	305,0	406,8	365,0	377,7	386,1	398,4
Subvention aux écoles privées	52,9	51,6	53,0	53,1	92,7	117,6	123,6	142,5	153,4
Subventions aux EPN	53,3	68,1	64,5	77,4	68,1	74,3	85,2	74,3	74,3
Subvention coton	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0
Subvention au secteur électricité	104,5	74,8	70,7	19,6	5,6	1,0	0,0	0,0	0,0
Soutien à l'utilisation de HVO		29,9	13,5	40,2	64,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de réserves café cacao		40,0	2,0	0,7	0,6	1,0	1,0	1,0	1,0
Collectivités décentralisées	14,2	14,2	12,8	18,0	17,9	21,4	22,1	22,1	22,1
Bourse, kits scolaires et transports	37,2	39,6	44,3	49,3	53,9	59,7	62,6	63,6	64,6
Autres subventions	45,6	89,1	57,3	39,7	96,8	83,1	76,2	75,6	76,0
Autres dépenses de fonctionnement	316,8	409,9	379,5	399,3	577,3	607,5	640,1	679,5	719,9
Dépenses sociales ciblées	7,7	13,3	6,4	6,3	8,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Gratuité des soins ciblés					18,6	20,0	15,0	15,0	15,0
Dépenses de crise ou post crise	29,6	26,7	38,6	14,7					
CNS/Fonctionnement					34,3	5,0	5,0	5,0	5,0
Elections					49,3	37,4	1,8	0,0	0,0
Dépenses fiscales									
Autres charges de fonctionnement	279,5	369,9	334,5	378,2	466,6	545,1	618,4	659,5	699,9
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	324,1	642,0	971,9	1 039,2	1 228,3	1 886,2	1 924,7	2 119,0	2 329,0
- Trésor	260,6	525,8	648,9	644,0	765,9	1 136,1	1 002,7	1 005,1	992,6
Projets C2D			62,9	125,2	96,7	161,9	147,6	147,6	147,6
Collectivités décentralisées	9,3	22,7	22,0	29,3	32,2	33,6	35,0	35,0	35,0
Projet d'Assistance Post Crise	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,2			

DEPENSES	Réal. 2011	Réal. 2012	Réal. 2013	Réal. 2014	Réal. 2015	Budget 2016 Collectif	Project. 2017	Project. 2018	Project. 2019
Construction du barrage de Soubré			27,3	22,2	19,8	14,2	9,0	0,0	0,0
Programme Présidentiel d'Urgence	45,0	84,1	115,0	107,0	135,2	132,0	0,0	0,0	0,0
Fonds d'Etudes		20,0	0,8	0,0	12,0	20,0	20,0	0,0	0,0
Restructuration des banques				0,0	8,6	35,0	25,0	50,0	0,0
Couverture maladie Universelle				5,6	10,0	11,7	10,5	10,5	10,5
Autres investissements	175,6	379,9	391,1	316,2	432,2	722,6	750,7	762,0	799,6
- Financement extérieur des projets	63,5	116,2	323,0	395,1	462,3	750,2	922,0	1 113,9	1 336,4
Emprunts-projets	30,6	54,0	219,9	249,1	327,7	522,4	677,7	837,4	1 026,2
Dons-projets	21,9	51,5	96,2	146,0	134,6	227,8	244,3	276,5	310,2
Dons-programmes	11,0	10,7	6,8						
DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				12,2	70,0	451,4	541,3	588,0	642,6
Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR				12,2	11,3	13,9	14,5	14,0	13,7
Programme d'entretien routier / FER					58,7	91,9	104,1	117,0	131,8
Dépenses des collectivités sur recettes affectées						110,0	125,0	138,8	154,7
TSU SIR							44,1	49,0	54,4
Autres dépenses sur recettes affectés						235,6	253,6	269,2	287,9
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	3 041,7	3 331,1	3 735,8	4 165,2	4 970,1	6 165,8	6 501,4	7 072,5	7 853,6
Masse salariale en % du PIB	6,4%	6,8%	6,7%	7,0%	7,1%	6,8%	6,5%	6,1%	5,8%
Masse salariale en % des recettes fiscales	48,2%	42,3%	43,1%	46,0%	43,2%	40,6%	38,4%	36,3%	34,1%
Investissement en % du PIB	2,9%	4,7%	6,3%	6,2%	6,9%	9,5%	8,8%	8,7%	8,7%

Source : MPMBPE/DGBF

Annexe 2 : Evolution des ressources budgétaires 2011-2019

En milliards de FCFA

RESSOURCES	Réal. 2011	Réal. 2012	Réal. 2013	Réal. 2014	Réal. 2015	Budget 2016 Collectif	Project. 2017	Project. 2018	Project. 2019
RECETTES FISCALES	1 425,3	2 083,298	2 260,9	2 403,9	2 706,0	3 043,3	3 345,4	3 743,4	4 211,3
- DGI	802,1	1 176,298	1 202,4	1 230,1	1 357,6	1 553,9	1 753,2	1 995,5	2 284,1
dont revenus de pétrole	89,5	205,400	100,7	70,6	45,2	16,0	23,0	23,6	24,3
revenus de gaz	132,2	100,200	101,8	62,2	49,7	60,6	68,1	66,1	66,1
- TRESOR	3,0	6,400	7,1	8,4	8,8	8,8	8,5	8,6	8,6
dont impôts sur revenus et salaires	2,2	4,400	5,9	7,1	7,2	7,7	6,9	6,8	7,4
- DGD (hors PCS, PCC et SGS)	620,2	900,600	1 051,4	1 165,5	1 339,6	1 480,7	1 583,8	1 739,4	1 918,6
dont DUS	221,0	230,000	299,2	325,2	387,1	421,1	433,8	448,4	449,2
AUTRES RESSOURCES INTERIEURES	68,1	95,531	135,6	90,9	324,4	108,3	134,7	145,0	119,5
dont- Privatisation et ventes d'actifs	0,4	5,600	0,8	9,4	34,1	34,3	9,6	8,4	8,4
- Transfert des entreprises/dette rétrocédée	0,2	0,201	1,2	5,0	0,5	0,7	5,0	12,4	12,7
- Autres recettes non fiscales	40,9	89,730	125,9	76,5	262,4	59,1	120,0	124,3	98,5
-arriérés dividendes PETROCI	22,5				12,8				
-FIMR	4,1	0,000	7,7						
DIVERS AUTRES FINANCEMENTS	758,9	400,327	863,3	1 458,6	1 267,9	1 437,9	1 227,1	1 200,0	1 276,3
- Emprunts sur marchés monétaire et financier	758,9	400,327	863,3	1 458,6	1 267,9	1 254,9	1 147,1	1 200,0	1 276,3
dont Euro bonds									
RESSOURCES EXTERIEURES	851,4	616,412	555,0	697,4	809,8	1 024,9	1 252,8	1 396,1	1 603,9
- Appuis budgétaires	494,8	152,228	232,0	302,3	347,5	274,7	330,8	282,2	267,5
FMI	121,7	101,469	72,4	86,6	105,1	57,0	114,0	114,0	114,0
Banque Mondiale	71,5		24,5	36,8	88,0	55,0	50,0	0,0	0,0
Banque Africaine de Développement	70,0			20,1	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0
AFD (C2D)	229,6	19,679	98,4	147,6	147,6	147,6	147,6	147,6	147,6
UE		28,880	36,7	11,2		15,1	19,2	20,6	5,9
UEMOA	2,0	2,200							

RESSOURCES	Réal. 2011	Réal. 2012	Réal. 2013	Réal. 2014	Réal. 2015	Budget 2016 Collectif	Project. 2017	Project. 2018	Project. 2019
- Financement extérieur des projets	63,5	116,221	323,0	395,1	462,3	750,2	922,0	1 113,9	1 336,4
Emprunts-projets	30,6	53,996	219,9	249,1	327,7	522,4	677,7	837,4	1 026,2
Dons-projets	21,9	51,525	96,2	146,0	134,6	227,8	244,3	276,5	310,2
Dons-programmes	11,0	10,700	6,8						
- Restructuration de dettes	270,4	347,963							
- Crédits adossés à l'allocation de DTS	22,7								
RECETTES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR				12,2	70,0	451,4	541,3	588,0	642,6
Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR)				12,2	11,3	13,9	14,5	14,0	13,7
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)					58,7	91,9	104,1	117,0	131,8
Recettes affectées aux collectivités						110,0	125,0	138,8	154,7
TSU SIR							44,1	49,0	54,4
Autres recettes affectées et parafiscalité						235,6	253,6	269,2	287,9
TOTAL RESSOURCES BUDGETAIRES	3 103,7	3 195,568	3 814,8	4 663,0	5 178,1	6 165,8	6 501,4	7 072,5	7 853,6
GAP (-) ou EXCEDENT (+)	62,0	-135,5	79,0	497,8	208,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PIB nominal	11 181,7111	13 804,9	15 459,8	16 935,5	18 828,2	21 058,5	23 315,6	25 864,6	28 553,2
Recette fiscale TOFE	1 493,2	2 210,2	2 408,7	2 573,3	3 078,8	3 532,1	3 922,5	4 359,0	4 884,0
Pression fiscale (Base TOFE)	13,4%	16,0%	15,6%	15,2%	16,4%	16,8%	16,8%	16,9%	17,1%

Source : MPMBPE/DGBF

Annexe 3 : Evolution des recettes fiscales 2011-2019

En milliards de FCFA

	2011	Budget 2012	Budget 2013	Budget 2014	Budget 2015	Collectif 2016 (4)	Projection 2017	Projection 2018	Projection 2019
	Réalisation	Réalisation	Réalisation (1)	Réalisation (2)	Réal. (3)				
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	1 425,3	2 083,3	2 260,9	2 403,9	2 706,0	3 043,3	3 345,4	3 743,4	4 211,3
<i>dont recettes hors DUS</i>	<i>1 204,3</i>	<i>1 853,3</i>	<i>1 961,7</i>	<i>2 078,7</i>	<i>2 318,9</i>	<i>2 622,2</i>	<i>2 911,6</i>	<i>3 295,0</i>	<i>3 762,2</i>
DGI	802,1	1 176,3	1 202,4	1 230,1	1 357,6	1 553,9	1 753,2	1 995,5	2 284,1
Impôts directs	499,1	705,3	746,9	721,8	763,8	825,9	934,7	1 066,1	1 223,9
Impôts sur bénéfices	300,8	394,7	368,6	336,1	322,3	342,4	396,3	452,6	520,9
- BIC hors pétrole	139,4	168,8	211,0	226,6	237,1	267,0	306,0	360,0	424,0
- BIC pétrole et gaz	154,9	213,5	141,8	93,0	66,5	53,6	63,8	62,8	63,2
<i>dont gaz imputé</i>	<i>92,4</i>	<i>70,0</i>	<i>71,9</i>	<i>43,6</i>	<i>34,8</i>	<i>42,4</i>	<i>47,7</i>	<i>46,2</i>	<i>46,2</i>
- Impôt synthétique	1,3	3,2	3,6	4,7	4,1	4,8	6,3	7,0	7,9
- Prélèvement AIRSI	5,2	9,2	12,3	11,8	14,6	17,0	20,2	22,8	25,8
Impôts sur revenus et salaires (<i>hors FDFP</i>)	152,0	249,5	301,7	310,8	354,4	397,7	443,3	503,8	574,6
- Impôts sur traitement et salaire	130,5	213,1	257,1	265,1		339,2	377,9	429,1	488,8
- Contribution employeur (<i>hors FDFP</i>)	21,5	36,4	44,7	45,7		58,5	65,4	74,7	85,8
Contribution pour la sortie de crise (<i>ex CRN</i>)	5,1	0,6	0,6	0,3	0,2				
Impôts fonciers	5,9	9,4	12,4	12,9	10,8				
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	35,3	51,1	63,5	61,6	76,1	85,8	95,2	109,7	128,4
Impôts indirects	303,0	471,0	455,5	508,3	593,9	728,0	818,5	929,4	1 060,3
TVA (<i>hors part secteur électricité</i>)	101,0	175,6	216,2	243,2	270,8	321,0	366,4	433,5	516,8
TOB (<i>ex TPS</i>)	22,6	32,2	34,8	40,6	49,0	59,5	68,6	79,2	89,5
Taxes sur boissons et tabacs	12,1	19,4	20,8	34,4	33,0	38,5	44,6	50,3	56,9
Droits d'enregistrement et de timbre	92,7	105,4	70,6	78,2	131,4	188,8	200,8	213,2	225,6
<i>dont enregistrement café cacao</i>	<i>78,2</i>	<i>74,2</i>	<i>27,4</i>	<i>38,0</i>	<i>86,2</i>	<i>139,5</i>	<i>140,1</i>	<i>140,5</i>	<i>139,8</i>
Patentes et Licences	4,0	8,6	11,1	9,0	10,0	11,2	12,8	14,5	16,6
Taxe sur les télécommunications		17,2	21,1	40,9	48,8	59,8	68,8	79,1	90,9
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques				16,7	20,4	24,2	27,2	30,8	34,8
Taxe sur caoutchouc		16,6	17,7	3,1	0,1	0,0			
Taxe sur le profit additionnel minier		0,0	0,0		0,0				
Accises et autres taxes indirectes (<i>hors revenus du domaine et taxes affectées</i>)	3,8	3,9	2,4	2,3	1,9	2,0	1,8	1,9	2,1
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	66,8	92,1	60,7	39,9	28,5	23,0	27,3	26,9	27,1

	2011	Budget 2012	Budget 2013	Budget 2014	Budget 2015	Collectif 2016 (4)	Projection 2017	Projection 2018	Projection 2019
	Réalisation	Réalisation	Réalisation (1)	Réalisation (2)	Réal. (3)				
<i>dont gaz imputé</i>	39,8	30,2	29,9	18,7	14,9	18,2	20,4	19,8	19,8
TRESOR	3,0	6,4	7,1	8,4	8,8	8,8	8,5	8,6	8,6
Impôts directs	2,2	4,5	5,9	7,2	7,2	7,7	6,9	6,8	7,4
Impôts sur revenus et salaires	2,2	4,4	5,9	7,1	7,2	7,7	6,9	6,8	7,4
Impôts fonciers (<i>y/c RS 15% Loyer</i>)	0,0	0,1		0,0	0,0				
Impôts indirects	0,8	1,9	1,2	1,2	1,6	1,1	1,6	1,7	1,2
Timbres et vignettes	0,8	1,9	1,2	1,2	1,6	1,1	1,6	1,7	1,2
Autres indirects	0,0	0,0	0,0	0,0					
DGD	620,2	900,6	1 051,4	1 165,5	1 339,6	1 480,7	1 583,8	1 739,4	1 918,6
Droits et taxes à l'importation	399,2	670,6	752,2	840,3	952,5	1 059,5	1 150,0	1 291,0	1 469,5
Taxes sur produits pétroliers (hors TSU FER en compte spécial à partir de 2017)	78,0	111,4	145,9	169,7	228,8	300,6	338,0	388,7	452,5
Taxes hors produits pétroliers (<i>hors SGS, PCS et PCC</i>)	321,2	559,2	606,3	670,6	723,7	758,9	812,0	902,3	1 017,0
Taxes à l'exportation	221,0	230,0	299,2	325,2	387,1	421,1	433,8	448,4	449,2
REVENUS DU DOMAINE	7,5	15,9	34,2	41,9	34,6	37,3	35,7	27,6	30,1
RECETTES FISCALES AFFECTEES ET PARAFISCALITE	60,4	111,0	109,4	128,1	338,3	451,4	541,3	588,0	642,6
FDFP	6,6	10,6	12,4	12,5	11,8	16,0	17,6	19,5	21,5
FFPSU					14,9	28,0	31,1	34,8	39,0
TVA secteur électricité	8,4	18,1	14,2	12,2	15,4	16,5	16,2	16,2	17,2
Vignettes et patentes Part FER					23,3	25,4	29,1	32,1	35,6
Transfert TSU au Fonds d'Entretien Routier (FER)					58,7	66,4	75,1	84,9	96,2
PCS, PCC et SGS	29,3	49,7	48,3	63,6	76,6	80,4	86,1	93,1	100,7
Recettes affectées aux collectivités					93,1	110,0	125,0	138,8	154,7
FIMR						13,9	14,5	14,0	13,7
Redevances Café Cacao Part CCC- Sacherie brousse						36,7	38,3	37,1	36,3
Fonds d'Investissement Agricole (2QC)						11,9	12,5	12,1	11,8
TSU SIR							44,1	49,0	54,4
Autres Taxes affectées	16,1	32,6	34,5	39,9	44,5	46,2	51,8	56,4	61,5
TOTAL RECETTES FISCALES	1 493,2	2 210,2	2 404,5	2 573,9	3 078,8	3 532,1	3 922,5	4 359,0	4 884,0
PIB nominal			15 445,8	16 890,9	18	21 058,5	23 315,6	25 983,3	28 680,0
Pression fiscale TOFE			15,6%	15,2%	16,4%	16,8%	16,8%	16,8%	17,0%

Source : MPMBPE/DGBF

Annexe 4: Récapitulatif des allocations fonctionnelles des dépenses

En milliards de FCFA

	Exécution	Budget	Projection						Moyenne 2016-2018	
	2015	2016	2017		2018		2019			
Services généraux des administrations publiques	756 435	951 942	871 096	17,1%	977 055	17,9%	1 122 681	19,1%	594 167	18,1%
Défense	319 746	258 837	307 879	6,1%	315 197	5,8%	320 805	5,5%	188 776	5,7%
Ordre et sécurité publics	241 349	302 994	348 601	6,9%	387 626	7,1%	411 313	7,0%	229 508	7,0%
Affaires économiques	286 440	479 822	298 509	5,9%	528 891	9,7%	649 619	11,0%	295 404	9,0%
Protection de l'environnement	52 460	106 633	109 879	2,2%	225 651	4,1%	221 702	3,8%	111 446	3,4%
Logement et équipements collectifs	592 459	855 154	1 245 911	24,5%	1 121 700	20,5%	1 005 669	17,1%	674 656	20,5%
Santé	263 931	365 032	404 814	8,0%	319 283	5,8%	360 691	6,1%	216 958	6,6%
Loisirs, culture et culte	73 092	106 616	143 127	2,8%	134 702	2,5%	155 085	2,6%	86 583	2,6%
Enseignement	1 024 280	1 310 873	1 244 018	24,5%	1 328 492	24,3%	1 494 896	25,4%	813 481	24,8%
Protection sociale	65 515	87 635	108 769	2,1%	115 147	2,1%	127 377	2,2%	70 258	2,1%
Reserve de programmation	0	0	0	0,0%	13 154	0,2%	13 524	0,2%	5 336	0,2%
TOTAL	3 675 706	4 825 537	5 082 603	100,0%	5 466 896	100,0%	5 883 362	100,0%	3 286 573	100,0%
Dette Publique	1 318 342	1 340 264	1 418 797		1 606 137		1 970 199		1 665 044	
TOTAL (y compris dette publique)	4 994 048	6 165 801	6 501 399		7 073 034		7 853 561		7 142 661	

Source : MPMBPE/DGBF

Annexe 5: Récapitulatif par axe des allocations des dépenses 2014-2019

En millions de FCFA

	2014		2015		2016	2017	2018	2019
	Progr.	Estimé	Progr.	Estimé	Budget (collectif)	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)
I. RESULTAT STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT DE LA QUALITE DES INSTITUTIONS ET DE LA GOUVERNANCE	1 065 485	1 042 341	1 486 099	1 460 752	1 760 258	1 795 055	1 961 707	2 266 149
défense	253 189	253 185	317 773	317 772	251 721	302 353	308 738	313 456
intérieur et sécurité	165 041	164 960	213 830	209 357	309 761	380 990	431 596	457 588
fonction publique	12 208	12 207	16 613	16 585	18 276	17 806	21 053	22 581
communication	8 951	8 951	10 688	10 688	18 163	20 583	23 098	24 023
justice et droits de l'homme	45 206	41 303	57 573	57 560	58 899	60 729	64 107	68 267
plan et développement	0	0	0	0	0	0	0	0
planification du développement et système statistique	19 246	18 348	25 647	23 133	28 862	90 469	63 743	72 096
budget, économie et finances	342 378	323 953	415 690	406 861	779 080	655 616	736 642	809 505
institutions	219 266	219 434	428 286	418 795	295 495	266 509	312 732	498 632
II. RESULTAT STRATEGIQUE 2 : ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET PROMOTION DU BIEN ETRE SOCIAL	986 350	950 084	1 339 624	1 286 800	1 668 734	1 665 961	1 623 429	1 739 888
Nutrition	0	0	0	0	0	0	0	0
Culture et francophonie	13 797	13 797	16 254	16 254	13 132	15 319	17 390	18 675
Sport loisir	19 074	18 905	24 892	24 848	40 727	62 012	51 019	48 733
Education nationale	494 777	490 414	681 498	676 233	885 752	817 908	888 810	947 290
Solidarité famille, femme enfant	122 747	91 272	78 078	67 279	92 192	95 551	102 225	109 848
Santé et lutte contre le sida	180 578	180 324	283 984	252 499	343 461	386 536	298 121	337 319
Affaires sociales, formation professionnelle	0	0	57 631	52 509	92 863	93 839	89 032	93 111
Enseignement supérieur et recherche scientifique	155 377	155 372	197 285	197 177	200 607	194 797	176 832	184 913
III. RESULTAT STRATEGIQUE 3 : LES POPULATIONS, EN PARTICULIER LES FEMMES, LES ENFANTS ET AUTRES GROUPE VULNERABLES ONT ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE QUALITE DANS	389 211	369 564	458 629	431 840	472 579	534 793	599 956	480 918
Industrie et Mines	8 210	6 641	31 487	7 275	38 389	13 841	17 447	17 763
Commerce	14 394	14 392	8 444	8 444	5 834	7 289	7 800	7 631

	2014		2015		2016	2017	2018	2019
	Progr.	Estimé	Progr.	Estimé	Budget (collectif)	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)	CDMT (cadrage)
Artisanat Entrepreneuriat et Pme	1 841	1 841	5 804	5 556	6 687	6 405	14 901	14 465
Agriculture	86 156	78 079	111 581	111 143	253 553	139 259	213 430	259 312
Ressources Animales et Halieutiques	0	0	11 845	10 009	11 518	13 914	21 919	24 107
Promotion des Investissements Privés	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous secteur Hydrocarbone	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous secteur énergie	275 743	265 743	285 114	285 114	147 876	343 029	311 009	143 019
Tourisme	2 868	2 868	4 354	4 298	8 722	11 055	13 451	14 621
IV. RESULTAT STRATEGIQUE 4 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HARMONIEUSEMENT REPARTIES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL ET PRESERVATION	391 808	311 694	638 618	413 821	836 820	999 976	1 150 419	1 254 943
Transport	34 106	34 106	109 765	82 264	88 503	25 852	161 013	230 480
Infrastructures Routières	268 335	193 658	410 998	232 935	590 420	786 513	661 731	698 859
Eau potable	0	0	0	0	0	0	0	0
Environnement, Développement durable et Salubrité	25 545	24 328	22 186	18 374	16 969	21 418	17 163	22 853
Eaux Et forêts	8 716	4 496	19 641	19 278	28 044	33 716	31 972	34 173
Ptic	0	0	20 409	20 409	35 322	38 799	44 443	45 446
Construction, Assainissement et Urbanisme	55 106	55 106	55 620	40 561	77 562	93 679	234 095	223 132
V. RESULTAT STRATEGIQUE 5 : RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	87 801	87 801	87 771	82 493	87 146	86 817	118 231	127 939
Intégration Africaine et Ivoiriens de l'extérieur	0	0	7 233	1 965	7 576	3 540	21 167	23 292
Affaires Etrangères	87 801	87 801	80 537	80 528	79 570	83 277	97 064	104 647
Reserve de programmation	0	0	0	0	0	0	13 154	13 524
TOTAL	2 920 654	2 761 484	4 010 741	3 675 706	4 825 537	5 082 603	5 453 743	5 869 837
Dettes Publiques	986 818	979 156	1 295 016	1 318 342	1 340 264	1 418 797	1 618 745	1 983 723
TOTAL BUDGET	3 907 472	3 740 640	5 305 758	4 994 048	6 165 801	6 501 399	7 072 488	7 853 561